



Résultats

Questionnaire 537264

Nombre d'enregistrement(s) pour cette requête :	522
Nombre total d'enregistrements pour ce questionnaire :	522
Pourcentage du total :	100.00%





Résumé du champ pour Q0001

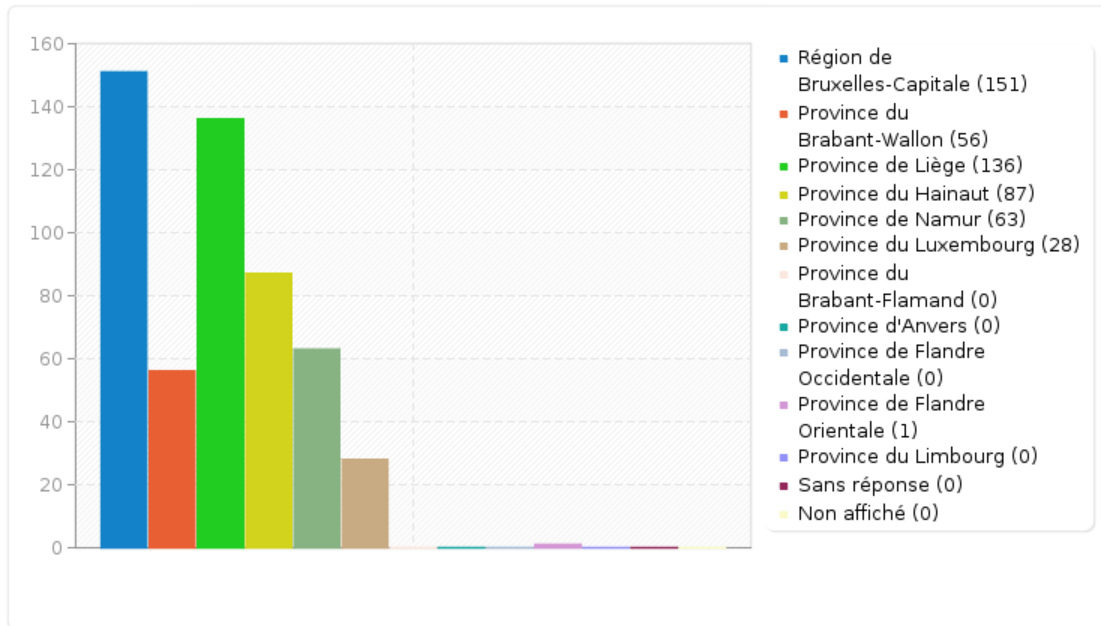
Votre siège d'activité principale se situe en :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Région de Bruxelles-Capitale (A2)	151	28.93%
Province du Brabant-Wallon (A1)	56	10.73%
Province de Liège (A3)	136	26.05%
Province du Hainaut (A4)	87	16.67%
Province de Namur (A5)	63	12.07%
Province du Luxembourg (A6)	28	5.36%
Province du Brabant-Flamand (A7)	0	0.00%
Province d'Anvers (A8)	0	0.00%
Province de Flandre Occidentale (A9)	0	0.00%
Province de Flandre Orientale (10)	1	0.19%
Province du Limbourg (11)	0	0.00%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0001

Votre siège d'activité principale se situe en :





Résumé du champ pour Q0002

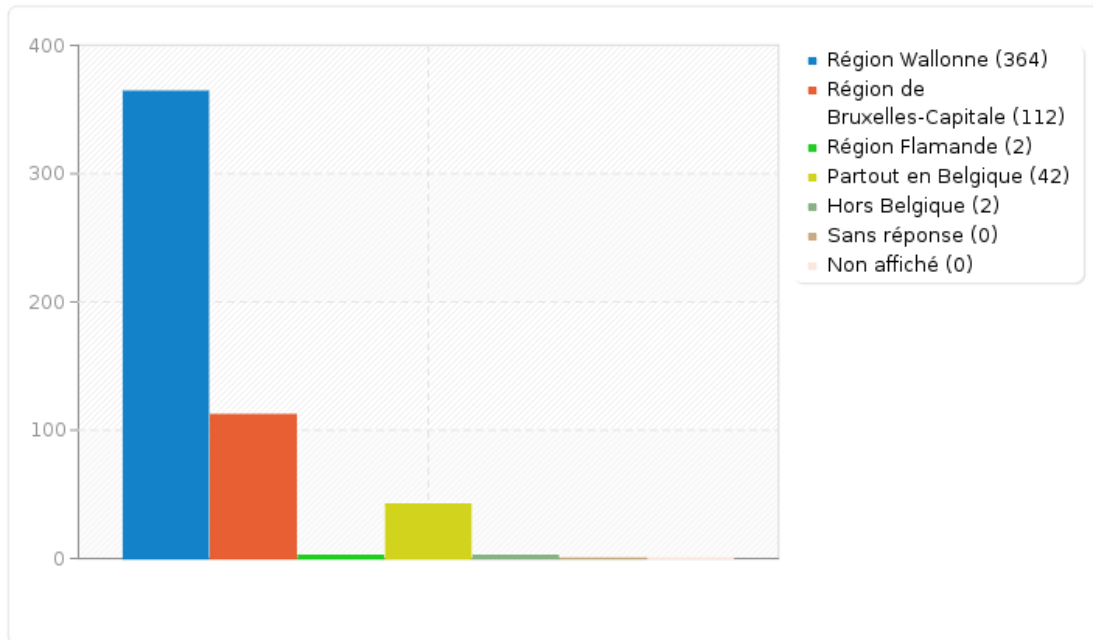
Vos projets se situent (principalement) en :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Région Wallonne (A1)	364	69.73%
Région de Bruxelles-Capitale (A2)	112	21.46%
Région Flamande (A3)	2	0.38%
Partout en Belgique (A4)	42	8.05%
Hors Belgique (A5)	2	0.38%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0002

Vos projets se situent (principalement) en :





Résumé du champ pour Q0003

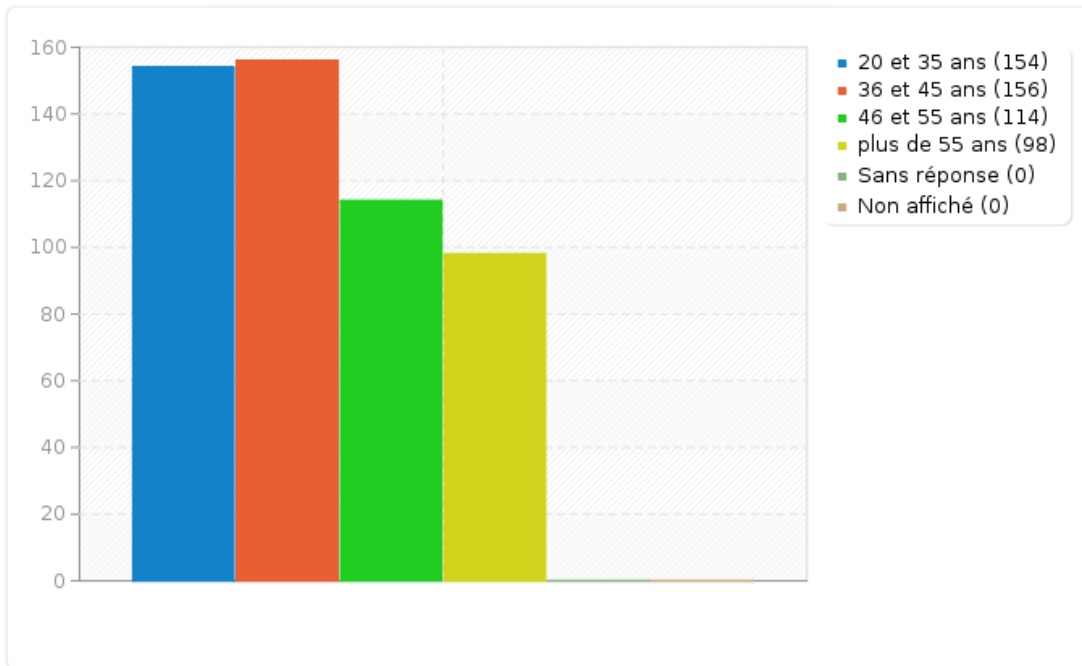
Vous avez entre :

Réponse	Décompte	Pourcentage
20 et 35 ans (A1)	154	29.50%
36 et 45 ans (A2)	156	29.89%
46 et 55 ans (A3)	114	21.84%
plus de 55 ans (A4)	98	18.77%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0003

Vous avez entre :





Résumé du champ pour Q0004

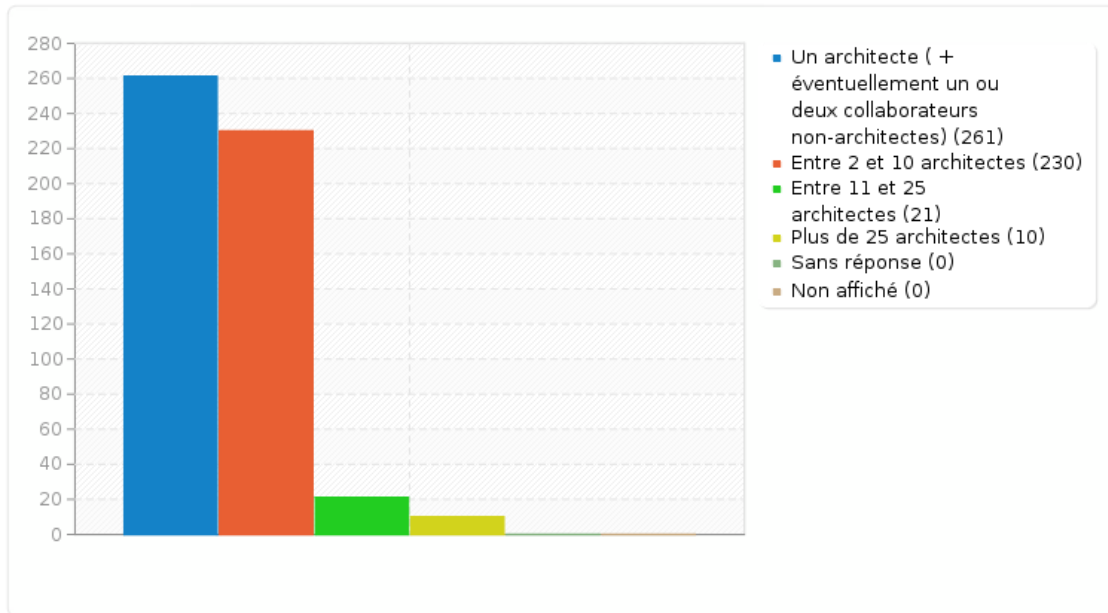
Votre bureau est composé de :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Un architecte (+ éventuellement un ou deux collaborateurs	261	50.00%
Entre 2 et 10 architectes (A2)	230	44.06%
Entre 11 et 25 architectes (A3)	21	4.02%
Plus de 25 architectes (A4)	10	1.92%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0004

Votre bureau est composé de :





Résumé du champ pour Q0005

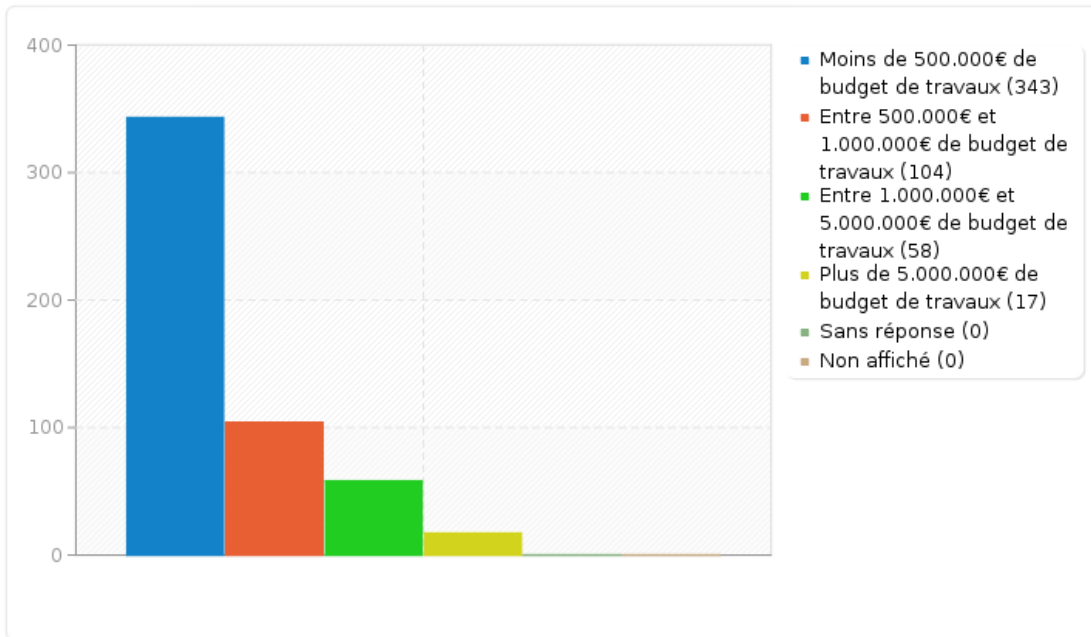
L'importance de vos projets se situe en général entre :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Moins de 500.000€ de budget de travaux (A1)	343	65.71%
Entre 500.000€ et 1.000.000€ de budget de travaux (A2)	104	19.92%
Entre 1.000.000€ et 5.000.000€ de budget de travaux (A3)	58	11.11%
Plus de 5.000.000€ de budget de travaux (A4)	17	3.26%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0005

L'importance de vos projets se situe en général entre :





Résumé du champ pour Q0006

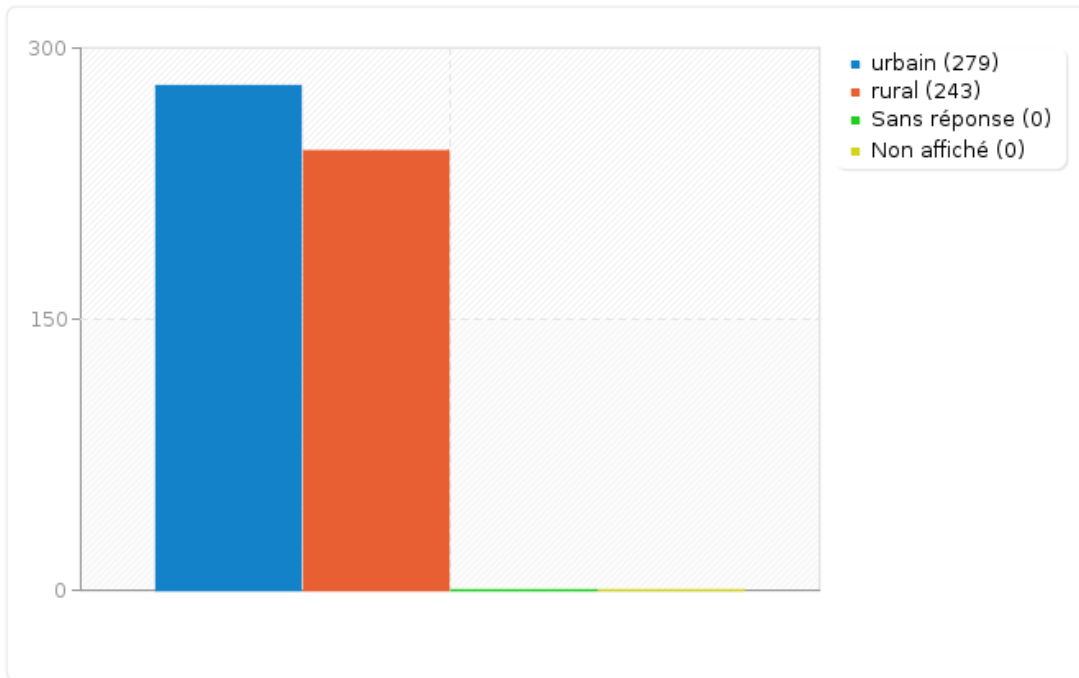
Vous travaillez principalement sur des projets en contexte :

Réponse	Décompte	Pourcentage
urbain (A1)	279	53.45%
rural (A2)	243	46.55%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0006

Vous travaillez principalement sur des projets en contexte :





Résumé du champ pour Q0007

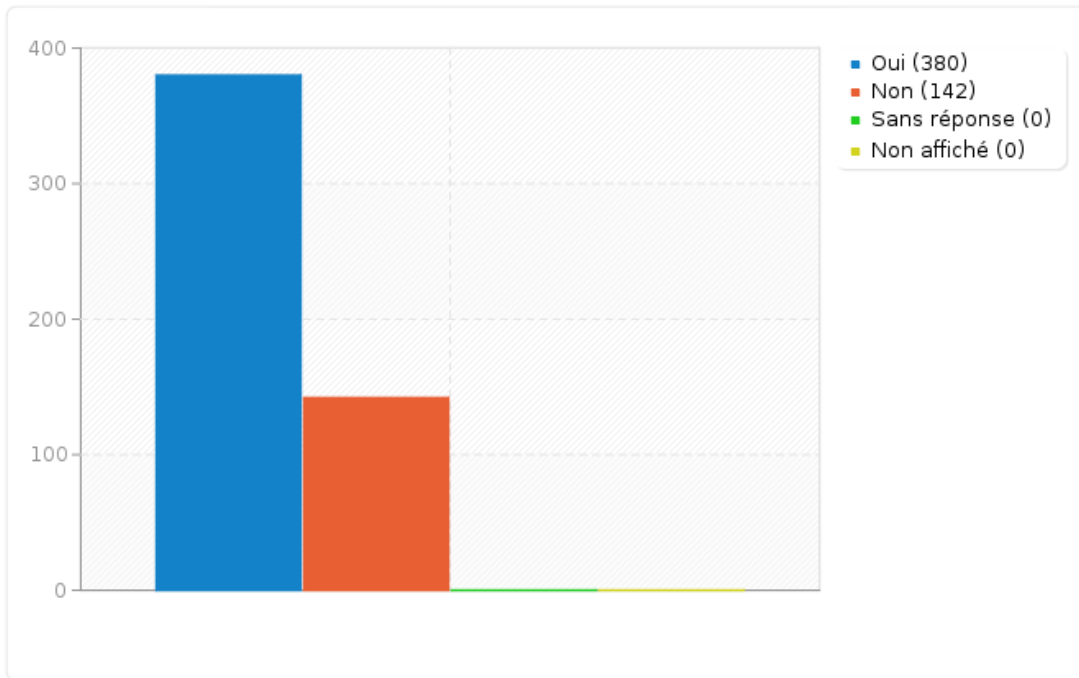
Vous considérez-vous (ou votre bureau), en mesure de concevoir un bâtiment "PASSIF" ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	380	72.80%
Non (N)	142	27.20%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0007

Vous considérez-vous (ou votre bureau), en mesure de concevoir un bâtiment "PASSIF" ?





Résumé du champ pour Q0008

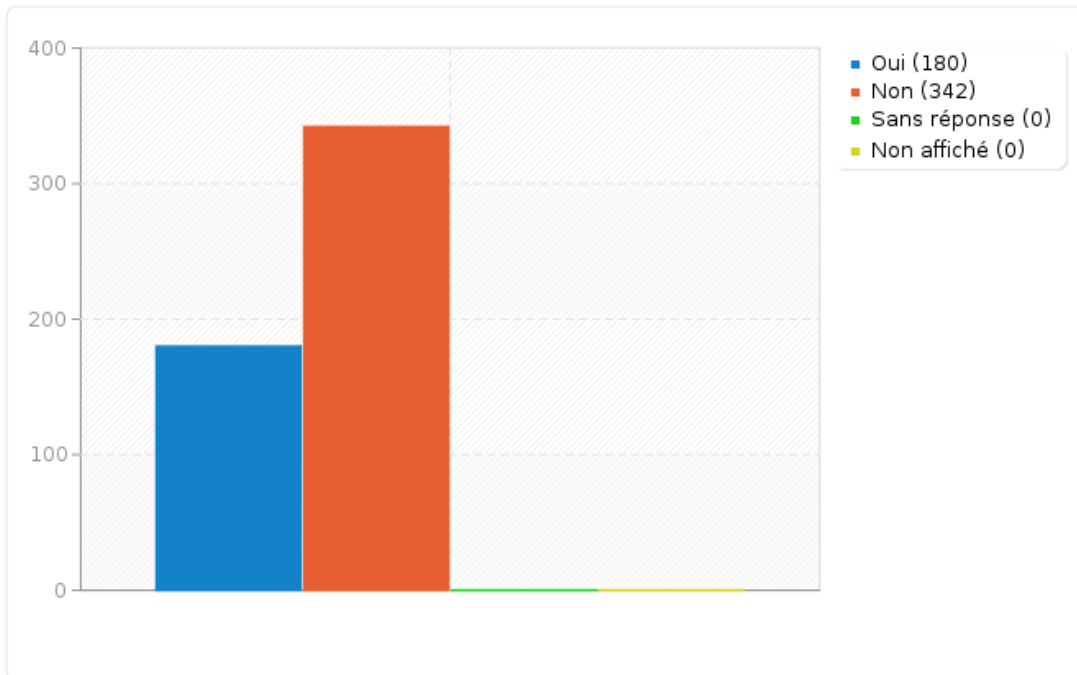
Avez-vous en référence (vous ou votre bureau), un bâtiment PASSIF réalisé ou en cours d'études ou de réalisation ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	180	34.48%
Non (N)	342	65.52%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0008

Avez-vous en référence (vous ou votre bureau), un bâtiment PASSIF réalisé ou en cours d'études ou de réalisation ?





Résumé du champ pour Q0009

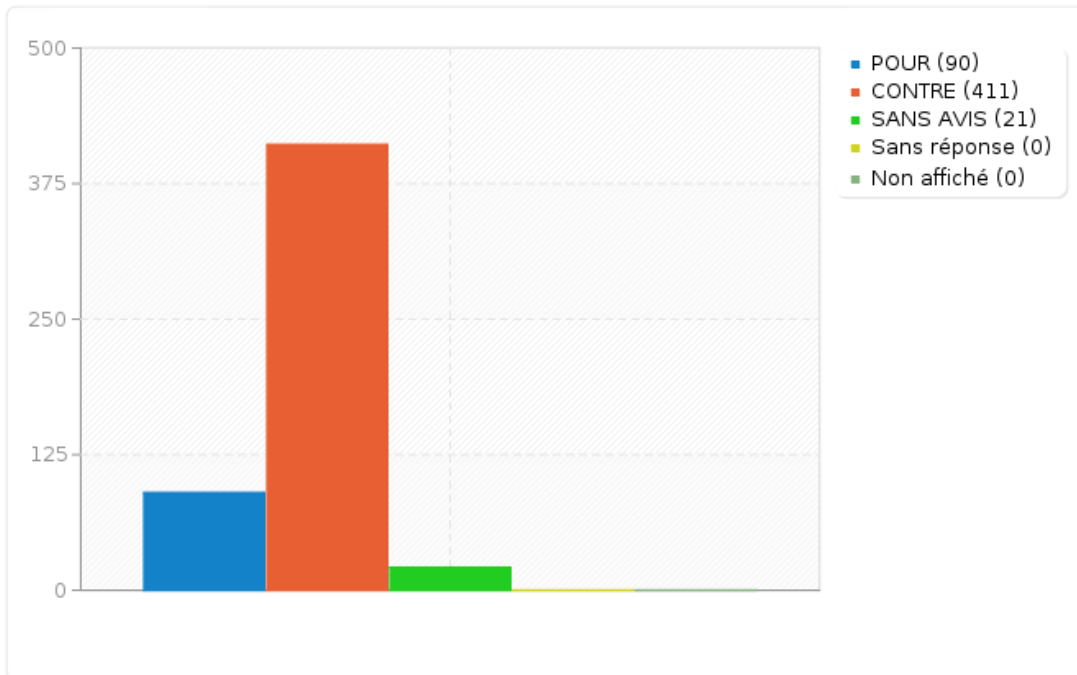
L'obligation pour toutes constructions neuves ou assimilées d'être au standard PASSIF, je suis ...

Réponse	Décompte	Pourcentage
POUR (A1)	90	17.24%
CONTRE (A2)	411	78.74%
SANS AVIS (A3)	21	4.02%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0009

L'obligation pour toutes constructions neuves ou assimilées d'être au standard PASSIF, je suis ...





Résumé du champ pour Q0010 (SQ001)

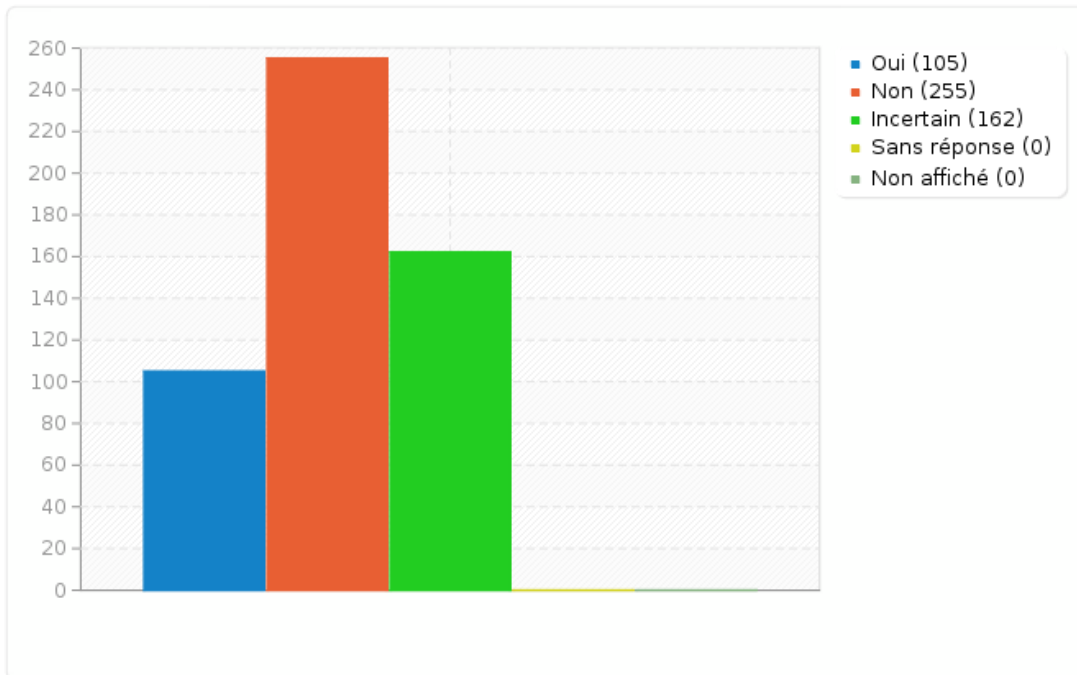
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [encodage aisé]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	105	20.11%
Non (N)	255	48.85%
Incertain (U)	162	31.03%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ001)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [encodage aisé]





Résumé du champ pour Q0010 (SQ002)

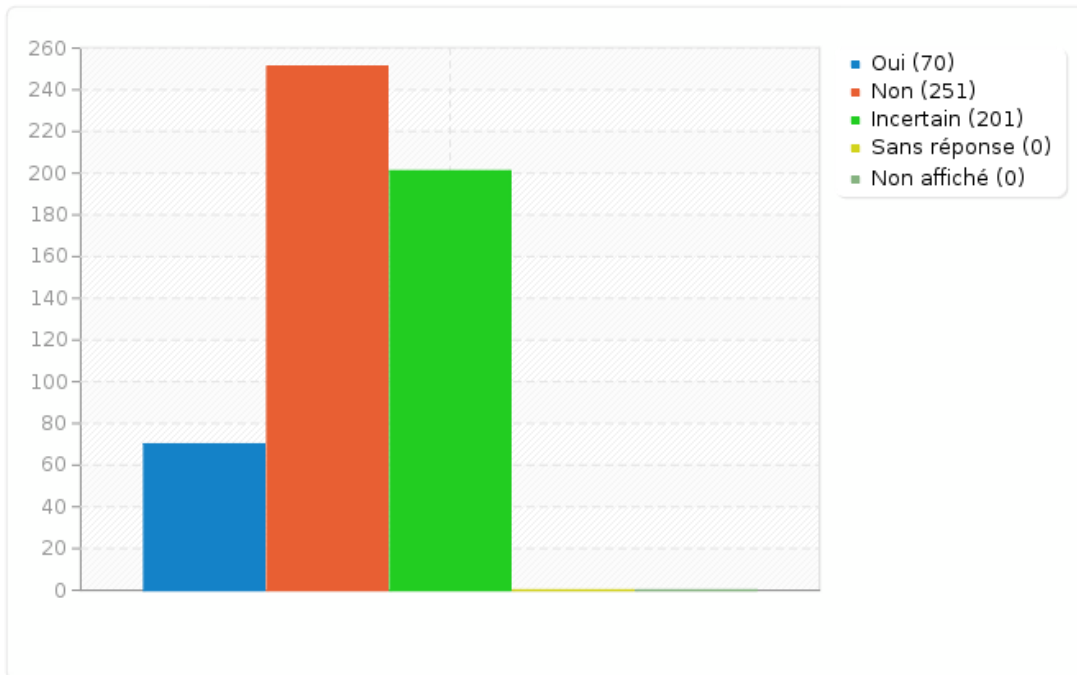
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [flexible, adaptable au gré du projet]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	70	13.41%
Non (N)	251	48.08%
Incertain (U)	201	38.51%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ002)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [flexible, adaptable au gré du projet]





Résumé du champ pour Q0010 (SQ003)

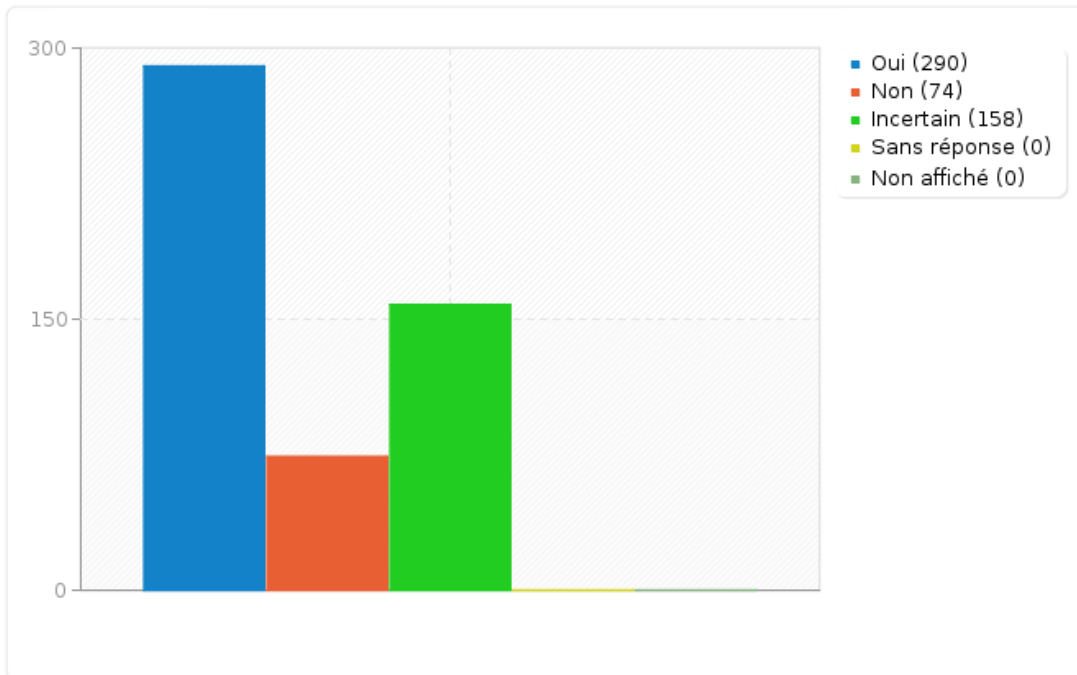
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [pénalités des choix "par défaut" injustifiées]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	290	55.56%
Non (N)	74	14.18%
Incertain (U)	158	30.27%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ003)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [pénalités des choix "par défaut" injustifiées]





Résumé du champ pour Q0010 (SQ004)

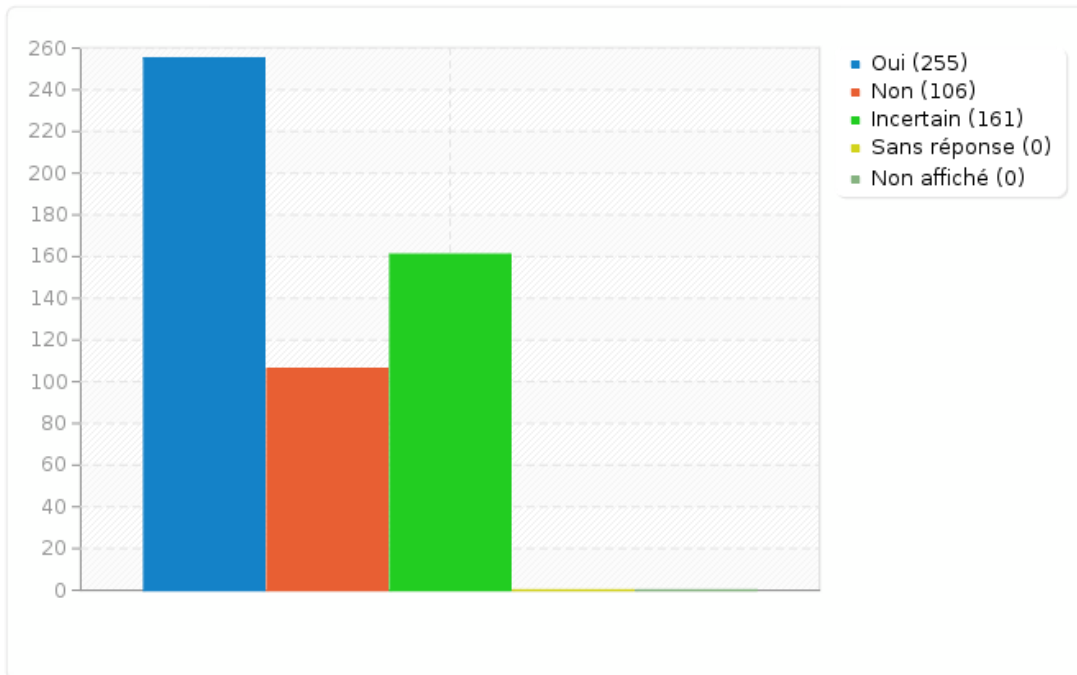
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [trop complet (ne se concentre pas assez sur l'essentiel)]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	255	48.85%
Non (N)	106	20.31%
Incertain (U)	161	30.84%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ004)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [trop complet (ne se concentre pas assez sur l'essentiel)]





Résumé du champ pour Q0010 (SQ005)

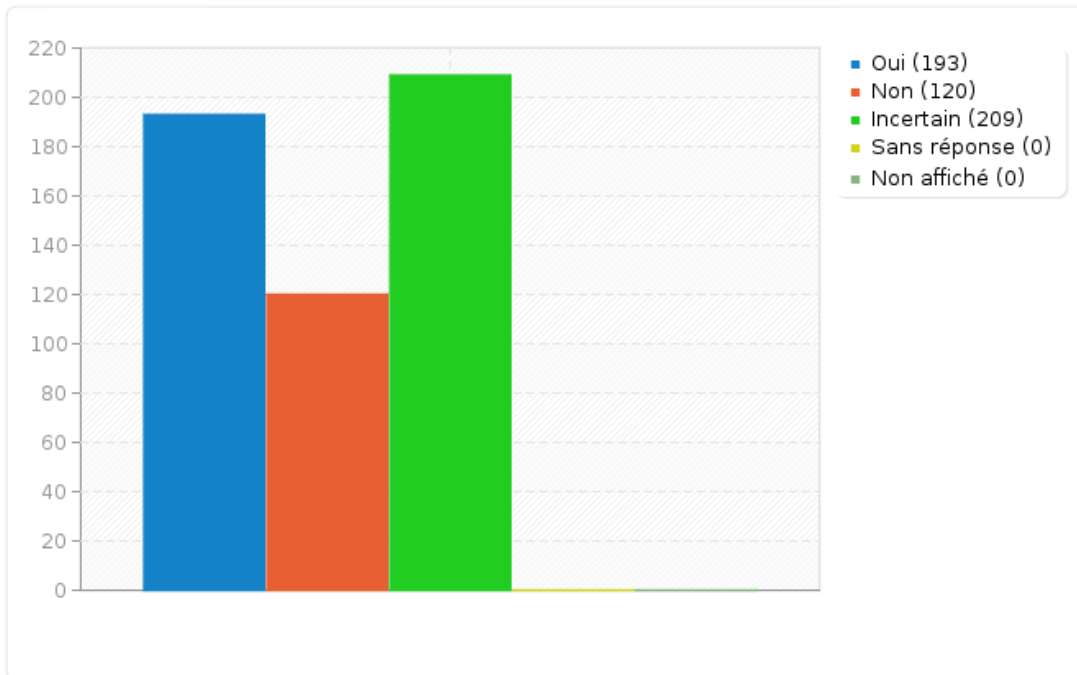
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [incomplet (d'autres aspects PEB devraient y être intégrés)]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	193	36.97%
Non (N)	120	22.99%
Incertain (U)	209	40.04%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ005)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [incomplet (d'autres aspects PEB devraient y être intégrés)]





Résumé du champ pour Q0010 (SQ006)

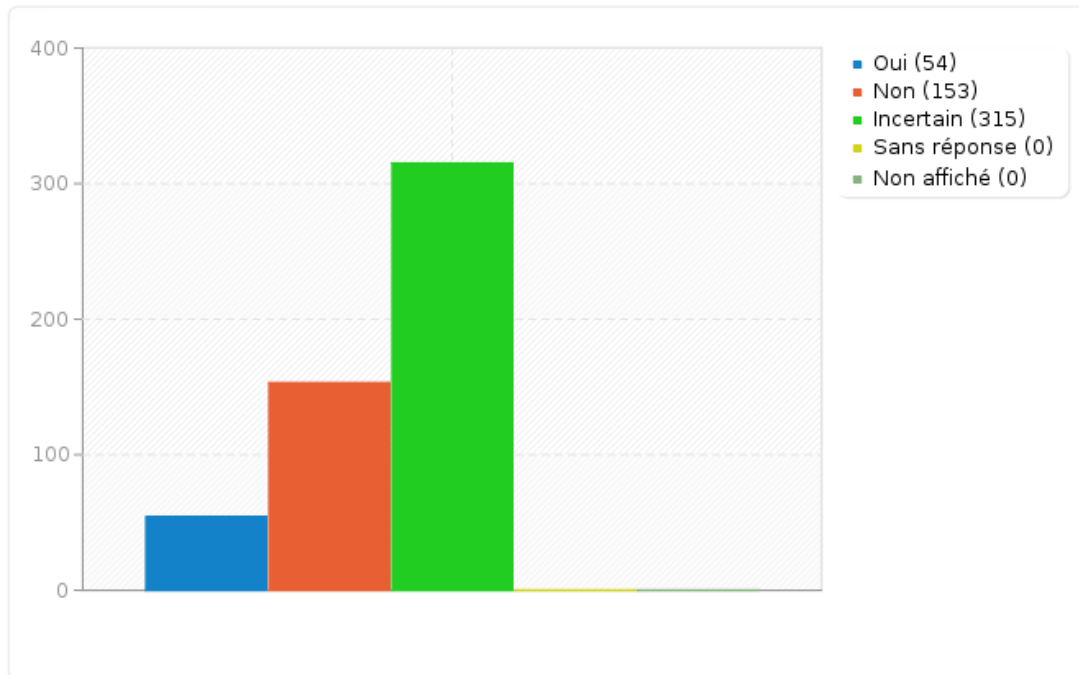
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [résultats réalistes]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	54	10.34%
Non (N)	153	29.31%
Incertain (U)	315	60.34%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ006)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [résultats réalistes]





Résumé du champ pour Q0010 (SQ007)

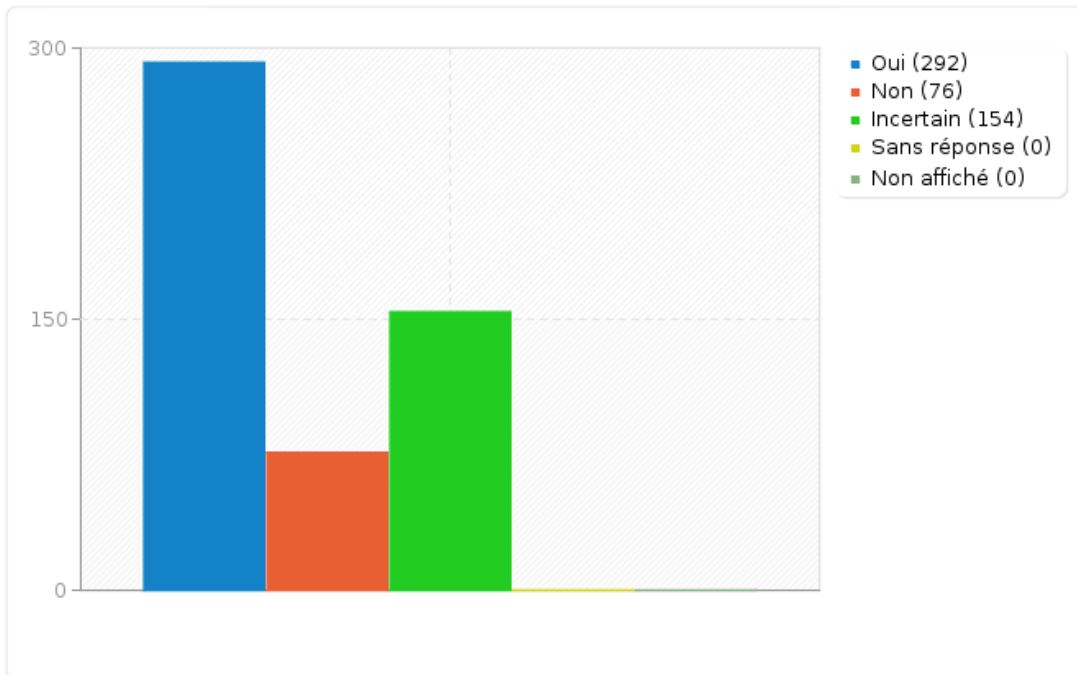
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [liberticide (impose des choix)]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	292	55.94%
Non (N)	76	14.56%
Incertain (U)	154	29.50%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ007)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [liberticide (impose des choix)]





Résumé du champ pour Q0010 (SQ008)

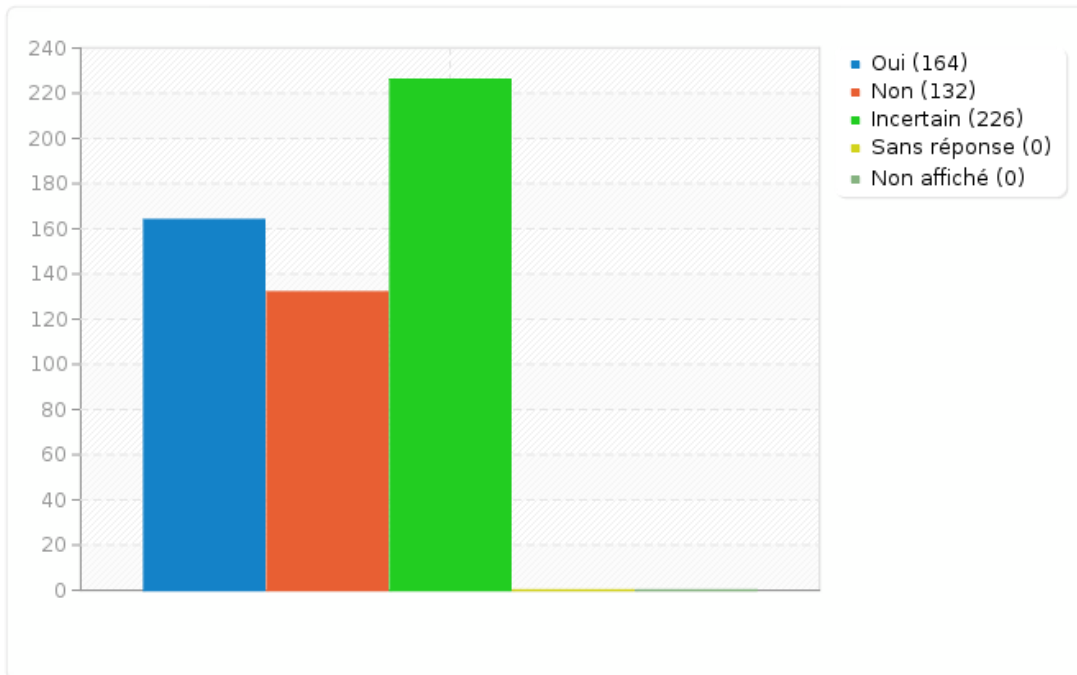
Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [pertinent (par rapport aux enjeux énergétiques)]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	164	31.42%
Non (N)	132	25.29%
Incertain (U)	226	43.30%
Sans réponse	0	0.00%
Non affiché	0	0.00%



Résumé du champ pour Q0010 (SQ008)

Votre avis à propos du logiciel "PEB" ? [pertinent (par rapport aux enjeux énergétiques)]





Résumé du champ pour Q0011

Vous voulez poursuivre vos réflexions...

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	261	50.00%
Sans réponse	261	50.00%
Non affiché	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
3	Tendre vers des habitations basses energies semble plus adapté au mode de vie de la population.
5	Le standard basse énergie est de loin bien plus légitime que le passif. Les acteurs de la construction(entrepreneurs, architectes,...) ne sont pas prêts à réaliser des bâtiments passifs AVEC SUCCES GARANTIS; les maîtres de l'ouvrage en ont encore moins les moyens. Combien de bâtiments soit-disant passifs aujourd'hui ne le sont pas en réalité? Combien de litige en cours? Poser la question....
6	Je pense que le passif est un bel exercice théorique de minimalisation des couts énergétiques d'utilisaton. Par contre, c'est abhérant de le rendre obligatoire alors qu'au bilan global, un basse énergie est plus intéressant. Il faudrait plutôt créer un outil prenant en compte l'énergie grise de transformation, transport, démolition. Ici, on ne prend qu'un élément du problème.
7	Je suis pour les bâtiments (basse et) très basse énergie. Je suis pour l'utilisation (l'obligation?) des énergies renouvelables dans tous les bâtiments. Le concept du passif est né en Autriche sous un climat plus sec que chez nous. Nous n'avons pas assez de recul par rapport au passif. C'est au maître de l'ouvrage de choisir.Les standards de très basse énergie doivent être obligatoire pour les bâtiments commerciaux et industriels également.
8	Selon moi, la barre du passif est trop haute, les derniers centimètres à parcourir demandent un effort considérable, qui n'est plus à la mesure des gains obtenus.On peut certainement faire du zéro énergie sans être passif. Concernant le PEB, je n'ai pas de remarque spécifique sur le contenu mais la forme n'est pas intuitive, pas agréable à remplir.
16	Je suis pour le passif (je vais construire ma maison presonnelle passive) mais pas pour l'obligation du passif. Je pense qu'il y a plein de ppistes à explorer pour. Le passif en est une, mais elle n'est pas la seule. Il serait plus intéressant à mon sens de tendre vers une autonomie maximale (prenant en compte en plus des besoins de chauffage et de production d'ECS, les besoins en énerie électrique et les besoins en eau. L'idéale étant pour moi la maison autonome; bien plus que la maison passive. La maison passive représente des critères de passages obligés; or, il n'y a pas qu'une voie possible, mais une multitudes selon les cas, les besoins et la situation.
20	Le calcul de la PEB conduit à prendre des décision aberrantes uniquement pour satisfaire au calcul ou à renoncer à prendre des décisions cohérentes d'un point de vue énergétique en refusant par exemple d'isoler une toiture pour éviter de changer de catégorie.
22	le peb ne comprte le calcul de puissance de chauffage ou de rafraîchissement, pas de degré jour, ni de température de consigne, performance de Pac mal géré et ou estimé
23	travail en rénovation et restauration tres difficile d'adapter ce qui existe aux nouvelles normes
24	Imposer à tous les nouveaux bâtiments vers le standard passif est une aberration. Il faudrait tendre vers une approche écologique et bioclimatique beaucoup plus large et synthétique, qui par essence



- viserait à déterminer les choix au cas par cas en fonction du contexte. Que dire alors de la rénovation? Comment ne pas penser l'énergie grise? Par contre, que les performances d'un bâtiment soient connues et les motivations des intervenants claires. L'écologie ne peut se limiter à la performance de consommation de chauffage; c'est l'ensemble des pratiques de l'habiter qui doivent être repensées et pratiquées autrement.
- 25 Au vu du coût élevé de la construction, les clients ne sont pas demandeurs.... le basse énergie (ou très basse) leur apparait suffisant dans les 95% de cas alors que le budget est déjà serré et les contraintes liées à la PEB élevées!
- 28 Logiciel Inutile pour les rénovations simples
- 29 L'objectif 0-énergie est indispensable, mais le pouvoir politique a t'il pris la mesure de la réalité du secteur pour fixer le calendrier.
Est-on obligé de parlé de (standard) passif alors que le décret bruxellois en est très loin, et sur le fond et sur la forme?
- 31 Toute bonne "architecture" est une architecture construite et qui doit durer outre qu'elle doit abriter des personnes humaines, dont le "spirit" ne fait qu'évoluer au fil des ans, au début positivement, mais à un certain âge mûr jamais vers plus de connaissances "technologiques" pour continuer à piloter convenablement une situation (et une installation) qui sera obsolète sous peu. Qu'on avance vers une basse énergie, O.K., mais pour le passif, il y a trop de paramètres à contrôler ... sauf dans des maisons "labo" du CSTC ou autres robots. Et ou se situera l'humain ?
- 34 Le modélisateur du logiciel PEB est une pénitence.
Pourquoi n'est-il pas possible d'avoir un modélisateur à l'image de SketchUp par exemple?
Pour le passif, cela implique de former les gens à la bonne utilisation de leurs maisons.
Le standard passif "pour sauver la planète" me fait bien rire lorsque l'on voit dans les revues d'architecture aux USA (Dwell) que l'on vante les vertus du double vitrage... cela veut-il dire qu'ils en sont encore au simple ?
Et à nous on veut nous imposer du triple vitrage passif...
- 36 Je pense être capable de dessiner un bâtiment passif, mais les corps de métier sont totalement incapables de les réaliser. Les conseils techniques et avocats ont de belles heures devant eux face aux litiges qui ne vont pas manquer de se présenter dans les prochaines années. Ce n'est pas l'idée de base qui me tracasse, consommer moins est bon pour tous, mais plutôt les objectifs basés uniquement sur la technologie. Alors qu'on sait très bien que c'est un changement de comportement qui est indispensable. L'intégration dans le site, le regroupement des habitations, le recentrement de la famille, moins de pièces chauffées, moins de confort qui disperse les activités... Un retour à une architecture raisonnée. C'est l'éducation qui doit générer une modification des habitudes de consommateurs. N'oublions pas que nos enfants c'est la première génération qui, depuis la dernière guerre, vivra moins bien que leur parents...
- 38 Le basse énergie me semble plus réaliste dans un tout premier temps.
le délais de transition vers une telle imposition est beaucoup trop court tant au niveau formation des différents acteurs de la construction qu'au niveau des utilisateurs.
Un exemple, un constat d'expérience: le logement social. Au delà du coût, il n'est pas réaliste de confier un logement passif à tout bénéficiaire d'un logement social. Les contraintes d'utilisation, d'entretien des systèmes passifs sont tels qu'une bonne partie du parc immobilier passif social seraient mal utilisé voir dangereusement utilisé.
Cette analyse nullement péjorative vaut déjà pour des bâtiments basse énergie construits pour lesquels les systèmes de ventilation



par exemple sont rendus inutilisables par les locataires. Imaginons l'impact dans un logement passif!!!

- 40 Pour le contexte: urbain et rural (pré-choix trop sélectif).
Pour le logiciel PEB: je fais systématiquement appel à un responsable hors bureau (pour nouvelles constructions).
Pour la norme: je pense qu'il est plus raisonnable de tendre vers la construction basse ou très basse énergie (ne pas oublier que le passif entraîne des modes de vie qui ne conviennent pas nécessairement à tous !).
- 41 La construction basse énergie constitue la solution la plus accessible et acceptable financièrement pour tous les intervenants dans le processus de construction. Le passif étant trop complexe d'exécution et les entrepreneurs pas assez au fait des techniques de construction récentes, le risque est important de les voir se déresponsabiliser de la phase exécution en faisant porter par l'architecte un surcroît de responsabilités qui ne sont pas siennes du fait du déficit de bagage technique des entrepreneurs.
Le manque de souplesse et de créativité des contrôleurs PEB fait que l'on se retrouve parfois aujourd'hui face à des impositions thermiques incompatibles avec les processus constructifs projetés.
- 42 Pas de politique ferme, on doit garder sa liberté mais cela, nos hommes politiques et leurs fonctionnaires serviles ne veulent pas l'entendre. On ne fait plus de l'Architecture, on applique des techniques!
- 44 Le standard passif tel qu'envisagé est déraisonnable ce qui peut le rendre inaccessible aux MO. La basse (voir très basse) énergie offre par contre plus de souplesse en atteignant des résultats déjà très acceptables (pour peu qu'ils soient généralisés).
Un autre enjeu réside dans la capacité des entreprises à mettre en oeuvre les dispositifs nécessaires à l'obtention des résultats attendus, ce qui est encore loin d'être le cas
- 46 oui
- 50 S'il l'objectif de l'Europe pour 2020 est considéré comme "immuable", autant l'appliquer immédiatement.
Mais attention aux conséquences induites (insuffisance de logements due aux surcoûts, réticence des investisseurs car les loyers ne couvrent pas les surcoûts, inaccessibilité de la propriété à certaines couches sociales qui connaîtront une aggravation de leurs conditions de vie). Bref, des règlements faites par les nantis, pour les nantis, dans l'ignorance de ceux pour qui la préservation de la planète est un luxe.
- 51 Les économies d'énergie dans le bâtiment sont loin d'être suffisantes pour compenser les énormes dépenses énergétiques d'autres secteurs. Les mesures structurelles devraient aussi concerner d'autre secteur (industrie, agriculture intensive..) qui représente des dépenses plus importantes.
L'investissement pour atteindre le "passif" va mettre l'accès à la propriété hors de la portée de bien des personnes ce qui est contre productif.
L'énergie dépensée pour la production de bâtiments passifs me semble anormalement important (plus important que le gain de consommation pour l'utilisation du bien). L'habitation passive génère aussi un coût d'entretien important qui mettra à mal plus d'un propriétaire en devoir d'entretenir annuellement des systèmes complexes (VMC double flux...) Nos voisins français et hollandais rencontrent déjà ce problème de manque d'entretien. Un objectif basse énergie entre Ew30 et Ew50 pour tous me semble déjà difficile à tenir.
- Bonne journée.
- 54 Déraisonnable de légiférer sur l'habitat de chacun; personne n'a attendu le "passif" pour mieux isoler sa maison. c'est de la poudre aux yeux.
- 56 - Toute cette agitation en Europe est balayée par le comportement irresponsable d'autres nations qui ne respectent aucun aspect



environnemental.

- Le logiciel PEB est développé par des théoriciens qui me semblent manquer d'expérience sur le terrain. A quoi bon développer un outil aussi précis, quand la mise en oeuvre ne suit pas ?

Le passif exige une mise en oeuvre irréprochable, ce qui est rarement le cas, par manque de main-d'oeuvre sensibilisée et qualifiée. Le respect strict des exigences à atteindre demanderait presque un contrôle permanent sur chantier.

- Au vu des surcoûts à engager (isolation plus importante, triples vitrages, ventilation double flux, etc.), le niveau "basse énergie" me paraît suffisant. Le budget des clients n'est pas extensible à l'infini.

- Le passif exige un comportement discipliné des utilisateurs, difficile à inculquer.

57 La décision d'aller vers le "tout passif" est très simple à prendre au niveau politique, mais très lourde de conséquences pour les M.O. (supplément de budget d'étude et de construction important) et pour les architectes (esthétique passive très "lourde" et restrictive, obligation de se concentrer sur ce point de la conception, souvent au détriment d'autres aspects tout aussi essentiels). Et tout cela est-il bien écologique ? Poser des m³ d'isolation en PUR ou PIR et de m² de membranes bitumineuses pour atteindre les critères d'isolation et d'étanchéité à l'air ...

63 Tout miser sur la performance du bâti sans investir dans l'intelligence comportementale des usagers est une erreur culturelle. Elle évite d'entamer une révolution inévitable du lien aux ressources tant énergétiques que matérielles que chaque individu développe.

On oublie souvent une évidence: ce n'est pas le bâtiment qui consomme l'énergie, c'est l'occupant, la manière dont il définit ses besoins, dont il intègre dans son quotidien des comportements actifs ou passifs ayant une incidence sur ses consommations...

62 Il faut prendre du temps pour lire la suite...
S'il y a des questions: Tel.:080 511578

Zusätzliche Reflektionen zu meiner Mail vom 29.03.2013

Erst mal bedanke ich mich für das Interesse, welches ich bei Ihnen wecken konnte.

Vorab:

ich möchte betonen, dass sich die Anmerkungen hierunter nicht nur auf mich beziehen, sondern auch auf das, was mir meine Kunden ("Ottonormalverbraucher") mitteilen.

Ich selber habe mein Haus sehr gut isoliert,

ich habe eine thermische Solaranlage,

ich habe ein Photovoltaik Anlage,

ich habe eine Wärmepumpe, welche Energie direkt aus der Luft vor Ort nimmt,

ich habe ein kontrolliertes Lüftungssystem mit Wärmerückgewinnung,

ich habe dreifach-Verglasung,

ich habe zweischalige Wände im Keller/Erdreich,

und bin überzeugt von diesen Systemen und bin glücklich damit. Und ich empfehle meinen Kunden ebenfalls klug zu handeln beim Bau ihres Projektes.

Doch: Ich kann und will meine Kunden welche ihr PRIVATES EIGENHEIM verwirklichen nicht bevormunden und zwingen, das gleiche zu tun. ES GEHT EINFACH NICHT.

Generelle Anmerkungen:

Die Umsetzung der PEB Maßnahmen ist zu teuer für "Ottonormalverbraucher"



Das Einsparungspotential ist gering (1%, mündliche Quelle). Da gäbe es weitaus andere Möglichkeiten Energie einzusparen. Luxus wird erlaubt.

Der Verwaltungsapparat zur Durchsetzung von Richtlinien ist sehr groß. Dennoch sind die Unterlagen nicht auf Deutsch erhältlich sind, was wiederum nicht korrekt ist.

Die Bevölkerung hasst es, zu etwas gezwungen zu werden und dies auch noch teuer zu bezahlen.
Sind EU Richtlinien demokratische Beschlüsse oder diktatorische Festlegungen von Lobbyisten?

Wir Architekten werden (unter anderem) mit der Umsetzung der PEB Richtlinien beauftragt und stehen damit an vorderster Front.
Gefragt wurden wir nicht, sondern es war plötzlich so. Manchmal läuft es darauf hinaus, dass man einem Kunden absagen muss, weil Konflikte vorprogrammiert sind. Das ist nicht gerade einfach erst recht wenn man in einem Umfeld / Dorf tätig ist, wo jeder jeden kennt.

Ein Rückgreifen auf exklusive PEB-Verantwortliche ist zu zeit- und kostenaufwändig.

Wenn schon Regeln und Gesetze, dann für alle. Ausnahmslos.

Diese Regeln und Gesetze sollten zugänglich sein für alle. Dies ist praktisch aber nicht der Fall.

NBN EN xxx sowie
NBN EN ISO xxxxx-x sowie
point x.x.x.x de l'annexe x de l'arrêté x du x sowie
loi so und so 25 x abgeändert
etc.

Wer soll das noch lesen? Und anwenden?

Die Kriterien / der Inhalt dieser Gesetzte ändert halbjährlich, und es ist kaum möglich auf dem Laufenden zu bleiben und dem Kunden verlässliche Angaben zu machen. Es gibt momentan drei bis vier (keine Ahnung) verschiedene Prozeduren. Renovierung, Neubau, Fensteraustausch, Industrie, öffentliche Gebäude
Die Beteiligten am Bau checken das nicht mehr, das geht zu schnell.

Was ist, wenn der Bauherr plötzlich selber Hand an legt? Dann ist das ganze System hinfällig.

Was ist mit dem Bauherrn der sagt: "ich fühl mich super gut in kalten Räumen, ich will meine Wohnung nicht heizen". Er muss sein Haus dennoch unfreiwillig isolieren.
(Das ist zwar ein Extrembeispiel, aber dennoch sprechen wir hier von dem Grundrecht / Freiheit der Bürger)

Zum eigentlichen PEB Programm / Prozedur:

Gutes Informatik-Material zur Installation des Programms wird vorausgesetzt, denn das Programm ist recht "schwer". Manch einer hat da ein Problem.

Das Programm ist viel zu kompliziert und viel zu detailliert.

(Isolierungen von Leitungen

Ein Projekt hat 7 verschieden Unternehmen:

1) Projektname/ 2) Gebäudename/ 3) Geschütztes Volumen Name/ 4) Volumen Name/ 5) GEE Einheit Name/ 6) Lüftungszone Name/ 7) Energiesektor Name. Das ist lästige Namensgebung

Es müssen Daten eingegeben werden, deren Zeitpunkt bei dem 1.



Formular noch in den Sternen steht: Datum der Genehmigung, Beginn der Arbeiten, Einzugstermin etc.

Geteilte Systeme: Eine kurze Erläuterung wäre nicht schlecht.

Die Angabe der Flächen und Volumen ist unverständlich: inkl. Außenmauern, Innenmauern, welche Volumen?

Die Kältebrücken müssen berechnet werden, aber mit welchem Programm? Man kann zwar auf Standardwerte zurückgreifen, aber diese sind unverhältnismäßig schlecht.

Trägheit eines Gebäudes: leicht, wenig schwer, mittel schwer, oder schwer? Ja was denn?

Gesamtfläche der öffnenden Fenster: viel zu kompliziert.

Für ein Einfamilienhaus muss meistens ein Lüftungsgerät größer als 300m³ eingebaut werden. Doch nach Installation steht der 3 Stufen-Schalter oft auf Stufe 1 oder das Gerät wird sogar ganz ausgeschaltet (Ja auch das gibt es). Somit ist die Situation illegal. Was nützt da ein großes Gerät.

Eine Treppe zum Keller sowie das ganze drum herum müssen genau wie die Außenwände entsprechend isoliert werden. Das bedeutet manchmal einen immensen Energie-Aufwand; da fragt man sich: lohnt das sich?

Eine einfache Holztür wird nicht akzeptiert.

Heizung: die anzugebenden Informationen variieren viel zu sehr, und wer kennt schon die tatsächlichen Wirkungsgrade eines Heizsystems?

Vorher angenommene Materialien (z.B. Dallen) in der Material-Bibliothek werden plötzlich nicht akzeptiert. Die mühsam erstellt Bibliothek ist somit meistens unvollständig oder falsch. "Materialtyp: Das Material ist für die Projekte mit Genehmigung nicht gültig 'ab dem 01/06/2012'. Er ist abgeschafft worden."

Bei der Länge der Fixierungen gibt es Probleme, wenn die Fixierung zu lang ist und aus synthetischem Material ist. Man findet das dann nicht.

Die Hilfefunktion ist teils auf deutsch teils auf französisch. Sprachwahl mit Button einer deutschen Fahne?

3 mal Formular: Verpflichtungsformular / ursprüngliches Erklärungsformular / Endgültiges Erklärungsformular. Auf das endgültige Erklärungsformular begeben.

Manchmal fehlt irgendwo im Programm ein Wert, welcher auch nicht in der Übersicht angezeigt wird. Dann klickt man sich kreuz und quer durch das Programm, bis man den Wert gefunden hat.

Vorschläge:

die Demokratie beibehalten und dem Bürger mehr Vertrauen schenken, in dem was er tut.

Abschaffung von EU-Richtlinien. Abschaffung von komplizierten Prämiensystemen.

Gutfunktionierende Systeme/Selbstläufer nicht wieder kaputt regeln (z.B.: Photovoltaik)

was ist wenn 51 Prozent der Leute sagen (und ich bin sicher es sind mehr als 51 Prozent):

"auch wenn die Energie knapp wird, ich werde solange Energie



verplempern, solange der Markt welche hergibt und solange ich sie bezahlen kann"

Ich bin zwar nicht dieser Auffassung, aber dennoch: wie sieht es aus mit der Demokratie? Wer nimmt sich das Recht, zu sagen: "Du darfst das nicht." ?

Krinkelt, am 03.05.2013

Gruß,

Marcel Palm

- 64 Le standard passif n'est pas toujours atteignable. En effet, la compacité de la construction nécessaire pour atteindre les critères passif limite la liberté architecturale. Il est donc, à mon sens, plus réaliste de viser la basse énergie que le passif.
- 69 Les matériaux ne sont pas en adéquation avec l'évolution des règlement, cela va généralement à l'encontre d'une architecture de qualité, du confort des occupants...Mais bien que la dépendance énergétique soit une réalité, nous sommes encore loin de pouvoir tout régler avec nos petits moyens, dans un climat comme le nôtre....
- 72 Suivant un cas concret pour un projet important en association avec d'autres bureaux - +/- 20 M €, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas atteindre la très basse énergie dans plusieurs locaux : exposés nord, de grande hauteur sous plafond, avec quelques ponts thermiques, sans possibilité d'isoler par l'extérieur, avec peu de flexibilité car le bâtiment est classé, ... Le projet est néanmoins considéré en rénovation lourde - assimilé à du neuf en regard de la PEB.
Il est donc illusoire de penser faire atteindre des objectifs de passif pour des bâtiments existant.
Si la législation passe, sur les bâtiments existants, on risque également des pertes architecturales au seul profit de l'aspect environnemental. Même s'il est important, d'autres aspects sont à considérer tel que la qualité architectural des immeubles existants, l'aspect historique et cohérent des quartier, ...
- 73 Les entrepreneurs ne sont pas encore prêts à faire face à ce type de demande, ils ont déjà beaucoup de mal à atteindre le minimum légal dans l'exécution de leurs travaux, imaginez alors une maison passive?
- 76 Il me semble que nos politiques devraient aussi réfléchir aux conséquences budgétaires d'un tel choix. Bon nombre de clients ont un budget serré incompatible avec des exigences passives!! Cela doit rester un choix libre! L'objectif K30 me semble plus raisonnable.
- 81 la basse énergie oui à 100 % avec une méthode de calcul simple et efficace, la politique énergétique oui, consommons moins, polluons moins ! mais le logiciel actuel est plus un phantasme d'ingénieur thermiciens voulant faire appliquer la pure théorie.. arrêtons.. plus haut et toujours meilleurs que les autres ? est-ce bien sûr ? L'efficacité ne vient pas de la complication. Le résultat se fait finalement sur le terrain et pas sur le papier. Contrôle ? responsabilité ? C'est un peu comme la loi sur la coordination sécurité, peu appliquée et non contrôlée parce que mal rédigée, trop compliquée ? elle est pourtant réellement nécessaire.
- 88 Une fois de plus le "politique" (ou plutôt les administrations totalement débridées) imposent des procédures complexes relevant parfois du "stupide". Ne serait-il pas plus simple d'imposer un niveau précis d'isolation pour les différentes parois des immeubles ; d'imposer le type de ventilation(par ex. double flux)et le type de lutte contre les ponts thermiques. Il ne resterait plus, en fin de chantier, qu'une certification de l'architecte. On éviterait de la sorte toutes les formations et interventions coûteuses tant pour la société que pour les candidats bâtisseurs... Par ailleurs votre enquête est trop laconique pour être sérieuse et fiable.
- 89 Il faut permettre au maître de l'ouvrage de faire un choix entre le passif et le basse énergie. Dans la construction privée, il est



- 94 préférable d'éduquer, conseiller et guider le candidat bâtisseur. Ces nouvelles normes sont un frein évident pour une grande partie de la population et pourtant les logements manquent, de plus les autorités devraient déjà appliquer "leurs" normes pour les constructions dont ils sont responsables.
- 92 Le passif a son avenir mais il faut le rendre moins contraignant par son utilisation et plus accessible à chaque bourse. Je ne sais pas si l'administration a prévu les moyens de contrôle des dossiers suffisant pour éviter des retards dans les demandes de réalisation de ce type et de demande de labélisation ? en dehors de l'aspect énergétique, je ne sais pas si culturellement, tout le monde est préparé à vivre dans un logement passif !
- 93 Imposer une chose aussi délicate est absurde. Il s'agit d'une approche qui modifie la façon de vivre un bâtiment et l'architecture d'une région au sans large. Il est évident qu'il faut repenser notre façon de construire mais une imposition d'un tel changement est irréaliste. Les moyens financiers et humains ne sont pas adaptés pour une telle pratique généralisée. Enfin, il est intéressant de sortir de slogan et lobby et d'analyser avec beaucoup de recul (sur les pays qui sont en avance sur nous) les expériences réalisées et leur résultat et bilan énergétique. Il faut tendre avec intelligence vers une évolution énergétique en accord avec une architecture toujours de qualité et une société préparée...
- 95 Je pense que c'est inévitable et qu'il faudra y arriver un jour. Je pense que ce ne sont pas les architectes qui sont les moins bien placés car en terme architecturales les règles peuvent être relativement simple, il suffit d'être conscient de certaines choses (pas trop de surfaces vitrées/ surfaces opaques - faire attention à l'orientation pour les surchauffes - la qualité de l'isolation - la compacité globale du projet). La difficulté la plus grande selon moi est d'assister les entrepreneurs, les installateurs qui ne sont pas toujours conscient de ce qu'il placent.
- exemple: Un installateur de ventilation a encore placé sur le dernier chantier dont j'ai la responsabilité PEB, une VMC très performante mais dont le rendement ne peut pas être pris en compte par le logiciel PEB car il n'est pas calculé selon la bonne norme.
- Le gros problème réside dans le fait que pour beaucoup de personnes ce n'est pas encore très concret
- 98 Que le logiciel soit un outil pour évaluer le niveau bilan énergétique d'une nouvelle construction Ok pas de problèmes mais que celui-ci soit utilisé comme outil de contrainte NON De plus, si l'on n'harmonise pas ou si l'on n'assoupli pas les prescriptions urbanistiques vers une architecture plus contemporaine ce sera difficile de proposer un habitat tourné vers le futur ce qui pour le moment n'est pas le cas vu le nombre de dérogations ou de refus de permis....
- 102 la ventilation double flux ne devrait pas être imposée pour le passif. Laissé le choix de la ventilation naturelle contrôlé de type A.
- 104 Un projet architecturé est pratiquement impossible à construire en passif, ou alors, à quel prix ? Dans quelques années, soit on construit de petites cages à poules passives, soit on laisse une certaine liberté de conception (y compris d'isolation). Le compromis a toujours été la force des belges, non ?
- 105 logiciel PEB : Je n'utilise pas moi-même le logiciel, je charge un bureau d'études de le faire

Standard Passif :

- je le considère comme une entrave à la liberté car il impose des choix qui ne conviennent pas à tous
- je pense que 2015 est trop tôt : ni les architectes ni les



entrepreneurs ne seront tous prêts
- il faudrait laisser la possibilité d'atteindre une même performance avec d'autres moyens, sans nécessairement rendre la ventilation double flux obligatoire

107 N'était-il pas plus raisonnable et efficace de tendre vers la construction basse énergie ? Fallait-il rendre cela obligatoire ? Cela devrait-il relever d'un choix libre ? Pour atteindre les objectifs "0 énergie" de l'Europe d'ici 2020, devra-t-on passer par le passif ? La planète est en danger, une politique ferme est indispensable

111 nous vivons malheureusement dans une société où la façon de respirer sera bientôt codifiée...
déresponsabiliser, contraindre pour mieux régner.

112 On parlait il y a quelques années de bioclimatique, j'y crois beaucoup plus. La passif demande au préalable une éducation, je pense qu'il y a moyen de faire des économies d'énergie de beaucoup d'autres manières. Il faudrait pouvoir intégrer dans les calculs l'énergie grise liée aux matériaux à mettre en œuvre pour du passif (pétrochimie, transport, ...), nous faisons plus facilement confiance à des conceptions basse énergie et bioclimatique qui tiennent compte de l'utilisation future des occupants!

115 Si nos compagnies d'assurances nous imposent une clause de non responsabilité pour une construction passive, c'est qu'il y a une raison. Penchons nous sur les problèmes de santé publique dans les pays étrangers "en avance" sur nous... D'autre part: les surcoûts réels entraînent l'impossibilité pour les maîtres d'ouvrage à petit budget d'accéder aux technologies. celles-ci sont obsolètes au bout de quelques années. Le citoyen moyen ne change déjà pas les filtres de son aspirateur, alors ceux de sa ventilation...Quid des firmes qui produisent des moteurs et qui disparaissent ? Projet à Anvers, budget conséquent: garantie écrite de retour sur investissement par le bureau d'études technologies durables: 14 ans...Les firmes n'existeront plus, les normes seront différentes. Il vaut mieux prendre des vacances avec une partie de ce budget et s'occuper de l'enveloppe du bâtiment et d'un système de chauffage léger avec le reste... Séminaires organisés par des firmes et conduits par des profs d'université aussi péremptoirs que complices: un scandale. la vérité se situe aussi au niveau des consommations réelles induites par des comportements citoyens, mais cela, personne ne veut l'entendre: "je ne puis implémenter la notion d'éducation dans mon raisonnement scientifique..."(sic)! Un ministre affirme en aparté: je donne des primes sinon l'Europe me tape sur les doigts, les gens sont contents et ils votent pour moi...De toute façon, le belge est incapable de gérer sa ventilation, alors il faut l'imposer". Cela situe les enjeux. Si on apprend aux enfants à se comporter en citoyens responsables, ok, si on lui apprend à acheter des technologies pour pouvoir se donner bonne conscience et lui permettre de s'abstenir de réfléchir, c'est pas très top comme projet. La maison qui fait toute seule, le poumon d'acier géant, cela ne fait pas rêver. Merci pour cette petite enquête, je serais curieux d'en connaître les résultats.

117 les efforts demandés au client sont excessifs et engendrent des complications techniques et une mise à niveau douloureuse pour beaucoup d'entreprises de petite taille ; tout cela dans un contexte de crise ; et ceci déjà actuellement alors que les normes d'application sont loin d'être du "passif" ; l'explosion du budget de la construction engendre (déjà) ici la construction de "micro" maisons d'un niveau architectural calamiteux ; il est clair qu'écologiquement parlant c'est la direction à prendre mais la mise en pratique va pour moi engendrer une remise en question de la construction (et de la rénovation) en général avec des dommages collatéraux dont on ne mesure pas encore l'importance

118 Tendre vers la généralisation de la basse énergie semble beaucoup plus réaliste.
Rendre le niveau passif obligatoire me paraît illusoire pour



obtenir un résultat global intéressant. De moins en moins de candidat bâtisseur seront capable d'investir dans la construction de leur maison passive ou à énergie positive: résultat déjà visible, le pourcentage de projet de rénovation (réglementation moins stricte) augmente par rapport à celui de la nouvelle construction.

Je suis persuadé que l'amélioration du niveau énergétique du bâti global se fera naturellement: qui penserait encore aujourd'hui à construire ou rénover sans isoler convenablement son logement, vu le coût exponentiel de l'énergie. Faut-il dès lors à tout prix vouloir tout réglementer? Je n'en suis pas certain. Je suis même sûr que vouloir imposer trop rapidement un niveau très exigeant en matière énergétique conduira au résultat inverse à celui souhaité : ralentissement du secteur de la nouvelle construction , classe moyenne ne pouvant plus se permettre d'accéder à la construction , et ne parlons pas de la classe ouvrière à qui ce monde sera absolument inabordable. Est-ce vraiment la société que nous voulons pour demain?

119 Vu le coût de la construction en hausse permanente, je doute que le citoyen moyen puisse encore se permettre dans quelques années de construire ou de transformer avec les impositions de plus en plus lourdes dans la construction. Les constructions passives demandent encore d'avantage de spécialiste dans la planification, surveillance et surtout l'exécution des travaux. J'estime que le risque de défauts dans la construction va augmenter fortement avec le passif, vu l'importance croissante des points de détails, ce qui met en question la qualité final du parc immobilier envisagée. Je suis tout à fait pour une construction basse énergie, mais pas pour aller au-delà.

120 La question de la complexification de la mission de l'architecte risque bien de revenir à celle épineuse de l'établissement des honoraires...

121 Le passif impliquera un surcoût pour le maître d'ouvrage difficile à absorber. sur le terrain, les conditions de mise en oeuvre sont très délicates et peu d'entreprises sont aptes. De plus, il impose une nouvelle façon d'habiter auquel il faudra qu'il soit préparé intellectuellement. Sinon, l'objectif de réduire la consommation énergétique est bien entendu plus que louable. Mais l'architecte ne peut devenir le seul responsable de cet objectif.

128 Je suis opposé à l'obligation de construire en passif, Je veux que les personnes restent libres.
Les constructions passives donneront beaucoup de travail aux experts... déjà actuellement.

131 intégrer certaines notions comme "la sécurité via les PF" dans un logiciel PEB est plus que ridicule...concentrons nous sur les vrais performances énergétiques

132 Entre la conception qui permet d'imaginer à peu près tout ce qu'on veut et la réalité constructive, il y a d'énormes différences. La capacité de mise en oeuvre par les corps de métiers et les limites budgétaires des maîtres d'ouvrage ne permettent pas la mise en oeuvre de dispositifs et de techniques trop complexes. De plus, les conséquences de la mise en oeuvre non suffisamment maîtrisée de certains détails peuvent générer de véritables pathologies dans la construction, face auxquelles l'architecte ne peut pas être simplement tenu responsable. Tout simplement parce qu'il n'est pas réellement en mesure de faire appliquer ce qui convient, faute d'autorité suffisante sur les intervenants. Le fossé s'élargit toujours davantage, entre les exigences théoriques des administrations et les réalités de terrain... Dans ma pratique, 10 fois oui pour les efforts énergétiques à réussir dans le cadre de la basse énergie, mais pas dans le cadre du passif.

133 Ne reflète pas la réalité de la mise en oeuvre.

Oublie sans doute que ce sont les humains qui construisent les maisons, pas les ordinateurs.



- 134 Le passif est un concept difficilement adaptable pour tout un chacun, au delà du travail en amont, il y a les réalités d'usage des bâtiments passifs. Tendre vers des bâtiments basse énergie serait beaucoup plus pertinent qu'imposer le passif, du moins dans le contexte actuel
- 135 On a pas le choix, il faut y aller. Mais en faisant attention de laisser toutes les alternatives constructives possibles et pas nécessairement technologique. Il est aussi plus important de s'occuper de la rénovation.
- 137 Chaque projet, bâtiment doit être étudié au cas par cas. Certaines contraintes (quelles soient financières et/ou techniques) font qu'il est parfois (et même souvent) impossible d'atteindre le standard passif. Faut-il chercher à l'atteindre? Certainement! Faut-il l'imposer et de surcroît rendre responsable l'architecte en cas d'échec, certainement pas...
- 138 techniques extrêmement coûteuses et pénalisantes pour beaucoup de projets, compte tenu des budgets imposés au départ d'un projet
- 142 Les missions PEB sont de vastes blagues dans la manière dont elles sont exécutées. L'entrepreneur lambda ne sont pas encore prêt pour le passif et pour son côté administratif (manque d'expérience et soin dans la réalisation). L'architecte et le responsable PEB ne peuvent être qu'une seule et même personne vu les enjeux conjoints. Si en plus on nous impose l'obligation de résultat avec tous les entrepreneur, on n'est pas sauvé. On passera plus de temps au tribunal pour justifier que l'entrepreneur n'avait pas le bagage suffisant qu'a essayer de gagner notre vie.
- 143 La remise en question du standard passif est un combat d'arrière-garde.
Par contre, le passif dont il est question en 2015 en RBC n'est pas le standard passif mais une version dénaturée, ce qui pose question.
- 146 Il y a beaucoup d'incohérence entre ces exigences et d'anciennes législations.
Le RRU devrait s'alléger pour permettre une politique d'isolation du parc existant plus efficace.
- 151 oui, mais alors pour TOUS...le privé et le public avec beaucoup plus d'aide du public vers le privé ou en taxant les grand consommateurs d'énergie. Pourquoi être aussi draconien avec le privé et laxiste avec le public
c'est todi les pti qu'on sprochen!
- 152 L'absurdité du standard passif obligatoire est surtout due au fait qu'il est impossible de garantir que les chiffres visés pourront être garantis dans le temps!
Un bâtiment passif le sera-t-il encore dans 5 à 10 ans? qu'en est-il de la garantie décennale des architectes sur ce point? comment calculé réellement la rentabilité de l'investissement dans le temps sans refaire des tests d'efficacités (type blowdoor) régulièrement ?
- 158 Le maître d'ouvrage actuel a déjà du mal financièrement pour réaliser sa maison aux normes d'isolations actuelles. La superficie habitable des maisons diminue pour pouvoir absorber le surcoût énergétique. Obliger le passif va rendre impossible l'accès à sa maison pour la majorité de la population. Pourquoi se basé sur le standard passif qui est un idéal hors de portée de la majorité des ménages Belges. Il serait plus réaliste de fixer une norme intermédiaire moins exigeante financièrement mais plus stricte énergétiquement par rapport aux normes actuelle.
- 163 A priori, je suis pour le PASSIF en construction neuve (quid d'un bâtiment neuf sur mitoyen existant?), pour le (TRES) BASSE ENERGIE dans les transformations et agrandissements (quid de la jonction avec la partie non transformée - ponts thermiques) et d'un minimum à atteindre dans les restaurations profondes des bâtiments classés où c'est possible (pas si les façades et/ou les décors intérieurs sont classés ou dignes d'intérêt par exemple). Plutôt qu'une solution unique imposée unilatéralement à tous les bâtiments, il vaudrait



mieux des critères adaptés aux différents cas qu'il est possible de rencontrer...

- 165 Laissez libre choix au client de pouvoir ouvrir ses fenêtres comme bon lui semble. Vivre dans un "thermo" où, ouvrir une baie, va à l'encontre du principe de passif est TRES assujettissant. En tant qu'architecte et futur constructeur à titre personnel, je ne souhaiterais en rien vivre dans un habitat passif!
- 166 Le standard passif a selon moi d'énormes lacunes qui sont liées principalement aux principes de calcul. On essaye de réduire à quelques formules statiques des principes dynamiques et complexes en laissant sur le côté ce qui n'est pas calculable. Ainsi faut-il 30cm de PUR polluant ou une architecture bioclimatique qui réduit la consommation par sa conception? Faut-il rendre étanche d'ancienne maison au risque d'y avoir de l'humidité, allergie, etc ou réviser des prescriptions urbanistiques d'un autre âge pour autoriser une architecture qui prend en compte le contexte, les apports de lumière,...
- 167 Pour moi le logiciel PHPP, lié au standard passif est beaucoup plus facile d'accès et plus réaliste que la PEB
- 168 Le passif va entrainer des surcouts à la construction tels que les personnes à revenus moyens ne pourront plus construire. (déjà maintenant observé avec la PEB classique)
- 175 La course vers le passif a débuté en 2008.
Le temps de l'expérience et de la réflexion à long terme des techniques a disparu. Tout évolue trop vite comme une course effrénée. Jamais, depuis 5 ans, le monde de la construction n'a été autant bousculé sur une si courte période. Et ce n'est pas fini. Le temps de la conception et le temps de la réalisation (= 2 ans) sont dépassés par les modifications sans fins de la PEB. Enfin, la PEB et la politique énergétique qui la dirige ne devraient pas être régionalisées.
- 176 programme pas conviviale et législation non adaptable à la majorité de la population d'un point de vue budgétaire mais éagelement fonctionnelle....
- 179 PEB excessive! Obligation de choisir des systèmes presque imposés en vue d'obtenir des résultats juste suffisants. Cela génère des problèmes de crédibilité de l'architecte par rapport à ses conseils techniques et à sa gestion du budget du client.
- 182 La construction neuve est déjà peu accessible à la population moyenne. Avec cette nouvelle politique, seuls les riches auront accès à la construction. C'est encore creuser un peu plus le fossé entre les classes sociales...
- 187 La réglementation est trop rapide et trop contraignante. Les investissements sont trop lourds pour la plupart des candidats bâtisseurs. Cette politique fait froid dans le dos, de moins en moins de liberté! Le meilleur est souvent l'ennemi du bien.
- 188 Il n'y a pas assez de recul, d'analyse et de réflexion pour foncer tête baissée vers un système "passif". Quels seront les résultats bactériologiques et les conséquences pour la santé de l'analyse de nos gaines de ventilation dans 10 ans ?
- 192 Les réglementations dites 'écologiques' ne devraient pas conduire, comme c'est le cas aujourd'hui, au développement durable (oxymore dont la seule réussite fut de relancer l'économie productiviste), à la réduction forte de l'accès au logement et à favoriser les écarts sociaux (à l'heure actuelle, un pauvre n'a tout simplement pas les moyens de ce payer le passif pas plus que la classe moyenne). Par ailleurs, que fait-on de l'existant qui représente pratiquement à lui seul la totalité du bâti ? De mon point de vue, il faut rénover, reconstruire, réhabilité, dépolluer, ... avant de simplement construire à nouveau. Un moratoire devrait être organisé sur la fin de l'étalement urbain et la sauvegarde des terres agricoles pour un minimum d'autonomie et de souveraineté alimentaire.
A mon avis, le levier utilisé (obligations, contraintes, technologies hautes, administration, ...) n'est pas le bon.



- Je pense, par exemple, qu'il serait plus logique d'établir une progressivité du prix de l'énergie, gratuite pour le nécessaire vital puis progressivement de plus en plus chère. Pourquoi devrions-nous payer le même prix pour chauffer sa salle à manger ou sa piscine ? Pourquoi vouloir 21° dans toute sa maison alors qu'on pourrait se limiter à chauffer certaines pièces tel que cela se pratiquait il y a peu chez nos parents et grands-parents ? N'oublions pas non plus l'effet rebond qui montre qu'un type qui fait des économies substantielles en plaçant des panneaux photovoltaïques (par exemple), profitera souvent de cette économie pour s'acheter un 4x4 ou pour creuser sa piscine chauffée ...
www.rassemblement-r.be
- 193 Je pense qu'il ne fallait pas rendre le passif obligatoire. Le basse énergie est déjà suffisant et à moins d'impact sur les budgets.
- 195 L'habitat passif n'est pas une fin en soi. Le zéro énergie est plus réaliste et laisse la liberté d'expression et de réflexion. Le parc immobilier belge est vétuste...le combat se trouve ailleurs.
- 206 Je trouve cela assez incroyable d'imposer un "standard" qui fait l'apanage des techniques avec un certain relent d'hygiénisme. Éduquons les masses aux dictats verts, quitte à oublier l'humain, le savoir architectural et certains gestes quotidiens de bon sens ... La science est là pour pallier aux lacunes et paresse humaines. Sus aux criminels énergivores, nous ont veut du PUR en quantité
- 200 La PEB et le passif ne sont pas adaptés à la structure batie entre mitoyen bruxelloise!
- 201 Toujours facile de s'en prendre à l'habitat. Je ne suis pas convaincu qu'il faille rendre le passif obligatoire. Je suis par contre favorable à la construction basse énergie qui est d'ailleurs comprise et souhaitée par la plupart des maîtres d'ouvrage.
- 202 Une réflexion parmi d'autres (pérenité et flexibilité des ouvrages, durabilité, etc... que d'autres penseront bien à développer):
Ecologie Ok mais quid de la justice sociale des mesures proposées? Alors que tout un chacun à déjà toutes les peines du monde à "s'offrir" un logement, on augmente encore le prix du neuf (en attendant le renforcement des mesures sur l'existant qui ne manqueront pas de suivre!) de plusieurs milliers d'euros, une partie avant même d'avoir la certitude d'obtenir le permis.
Celà élimine un grand nombre de candidats à la construction tout en n'empêchant pas celui qui a de gros moyens de faire construire un palace de, par exemple, 1000m², certes à 15 kW/h/m² mais à 15.000kW/h par an quand même!
Si je me contente d'une maison de 100m², je peux déjà y aller...
Je trouve que le niveau de la construction basse énergie devrait être la règle et que celle-ci devrait être basée sur une consommation maximum du bâtiment dans sa globalité en fonction du type d'utilisation. Par exemple 5000 kW/h par an pour un logement individuel!
Plus votre logement est grand, plus vous devez tendre vers la passivité! La norme ne serait pas trop contraignante pour les plus modeste et, en plus de faire réfléchir les gens avant de faire des enfants à outrance, cela encouragerait la création de logements groupés qui permettent de faire des économies d'échelle en énergie!
- 210 Le critère "basse énergie" est selon moi nettement plus réaliste et raisonnable que le passif (beaucoup trop contraignant et trop cher pour beaucoup de personnes actuellement)
- 211 on ne vit pas dans un bâtiment passif comme dans un bâtiment "classique". La sensation de confort est trop subjective pour obliger tout le monde à tenter l'expérience (et le surcoût imposé)
- 215 le standard passif impose une série de contraintes orientant fortement le choix des matériaux hautement industrialisés répondant à des performances définies mais réductrices (quid de la régulation



naturelle de l'humidité, de la réflectivité de la lumière, des souhaits particuliers des maîtres d'ouvrages..), dont la production et souvent forte consommatrice d'énergie. Le rôle holistique et non quantifiable de l'architecte est mis à mal par des réglementations guidées par des calculs et des performances. Si l'objectif du passif est réellement de réduire la dépense d'énergie, il faut prendre en compte des valeurs non quantifiables et analyser le cycle complet de vie des matières mises en œuvre.

- 218 Il n'y a pas de recul sur la qualité effective des constructions réalisées ainsi que de retour d'expérience sur la maintenance de ces bâtiments.
Le système de ventilation et de protection solaire est fondamental et aucune enquête ne montre que cela fonctionne sur de longues périodes (30-40 ans) et sur un grand nombre de bâtiments avec un bon taux de réussite.
Cette enquête est indispensable avant de généraliser
- 222 Je comprends l'objectif et est en théorie assez pour. Le problème du budget s'impose. Monsieur et Madame tout le monde ne pourra s'offrir une maison passive.
- 224 le standard passif semble vouloir être tué dans l'oeuf par le lobby de la construction, qui semble incapable de maîtriser la technique...ou de s'en donner les moyens. C'est le modèle économique qu'il faut aussi changer. En l'état actuel, il semblerait que certaines personnes influentes tentent à faire promouvoir le zéro énergie, bien plus abordable techniquement, mais bcp plus inaccessible financièrement pour la majorité des candidats constructeurs... Ce n'est qu'en tendant vers un standard que les prix de la construction pourront être revus à l'avantage de tous
- 226 Je suis pour les bâtiments basse énergie
L'excès nuit en tout
- 229 - PEB = trop complet ou pas assez (complexe sans pour autant être réaliste)
- De nouveau, dans toutes ces mesures, le politique ne met que très peu de moyens dans la promotion, les aides et contrôles. Il crée une loi sans un réel suivi (fautes de moyens évidemment).
- Le logiciel PEB a tendance à orienter les choix des maîtres d'ouvrage vers certaines solutions et à les écarter d'autres pourtant valables (lobbying?).
- 230 L'Architecte devient l'instrument des technocrates et juristes. Sa responsabilité augmente et ses compétences absolues diminuent par rapport à la quantité de disciplines à assimiler.
Imposer un standard passif est une vue de l'esprit et n'est pas une "aventure" à tenter à tout prix. Le MO doit statuer en connaissance de cause.
- 232 L'exigence d'étanchéité à l'air des bâtiments qui a pour conséquence la ventilation mécanique généralisée et imposée est problématique.
Choix de vie des occupants. Risque de pollution de l'air à l'intérieur du bâtiment avec des particules fines dans un milieu urbain pollué. Législation la norme NBN D50-001 :1991 n'impose aucune qualité de filtration.
Aucune attention n'est accordée à la maîtrise microbiologique et à l'ionisation de l'air.
La norme NBN EN13779 :2007, dédiée aux bâtiments non résidentiels, devrait être d'application pour les bâtiments résidentiels, afin que les exigences au niveau filtration soient relevées. Ce qui implique encore une augmentation du coût de la construction. Cette réflexion est absente de la PEB
- 237 les coûts deviennent trop élevés pour arriver au passif pour l'économie réalisée. C'est du non-sens. La basse énergie est plus réaliste. Il faudrait de plus laisser le choix car tout est une question de moyen.
- 241 Le passif est important pour les bâtiments publics et grandes



- entreprises qui peuvent mettre en frais les investissement supplémentaires. Pour le privé cela doit rester un choix propre motivé par des incitants financiers attribués par l'état tout au long de la construction (par ex sur les matériaux isolant techniques de récup etc...)
- 242 Concurrence insensée entre les régions (qui sera le meilleur protecteur de la planète?). Il faut une uniformisation du niveau de performance énergétique à atteindre à défaut d'une suppression de cette réglementation abhéroente. En Grèce, au Portugal, en Espagne, en Roumanie, en Bulgarie, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, en Slovaquie, en Slovénie, en Croatie, ou en est la PEB dans son application? Dans cette affaire laissée au mains des ingénieurs délirants, sommes-nous encore les "plus catholiques que le pape?" Ex. de l'abhération : hiver comme été, les fenêtres de mes chambres sont entrouvertes en journée : l'entièreté du calcul PEB est faussé..., cependant mon immeuble à le label Zéro énergie. Suis-je encore autorisé à ouvrir mes fenêtres, ou dois-je en demander l'autorisation à la C.E.?
- 244 réalisons des bâtiments consciemment, on peut faire du passif avec une empreinte écologique que toute la vie du bâtiment ne permettra pas d'amortir, où est alors le but
- 247 Tout cela est trop rapide, il faut attendre le retour des expériences et la capacité des corps de métiers.
- 249 Vivre constamment dans une habitation passive est à mon sens malsain pour la santé de l'être humain. Pourriez-vous vivre 48 heures dans votre voiture uniquement avec la climatisation et sans ouvrir une seule fenêtre ? L'Autriche qui était en régime passif fait marche arrière ? Vivre dans une maison passive affaiblit la résistance de l'humain, sans parler de l'apparition de nouvelles allergies ou autres !!! Laissons aussi encore un peu de liberté dans la conception aux architectes... Arrêtons les impositions de toute sorte.
- 250 Je suis pour une harmonisation impérative entre tous les programmes de PEB, passif, CE PEB, audit, calcul de K, etc... Il n'est pas normal que l'on n'arrive pas aux mêmes résultats avec l'un ou l'autre. Le minimum à, atteindre est le TRES basse énergie. K45 est scandaleux
- 253 Tout à fait d'accord pour imposer le passif au niveau du logement ou de manière générale aux nouvelles constructions MAIS A CONDITION QUE le pouvoir politique s'attaque avant tout aux plus gros pollueurs de cette planète, et donc aux industries (du pétrole, du transport, du plastic, du ciment, etc...) donc OK pour viser un objectif passif et très pointu (et donc très contraignant et donc coûteux aux futurs maîtres de l'ouvrage) en matière de nouvelle construction MAIS PAS si le politique ne contraint que les petites PME à ces objectifs en laissant les grosses entreprises polluer à leur gré en fonction de leurs propres objectifs financiers!!! Je suis bien sûr POUR une politique écologique mais qui bien trop souvent est bannie par la logique économique.
- Le capitalisme est tellement ancré dans nos sociétés qu'il est devenu malheureusement bien plus puissant que le politique. Que proposez-vous pour inverser cette tendance?? Voilà selon moi la vraie question à se poser avant de se demander si les architectes sont pour ou contre l'imposition du passif.
- 255 Même si l'urgence est réelle, l'inertie de tous le secteur de la construction demande plus de temps
- 256 La construction énergie passive implique des comportements de vie liés à l'usage spécifique de l'habitation. Ce n'est pas donné à tout le monde. Déjà il s'"avère impossible de convaincre les gens de la nécessité de la ventilation...
- 257 La notion de 0 énergie est bien plus pertinente au regard du parc immobilier existant et des coûts de construction et contrôles de tous types qui ne font que grimper, le trou social s'approfondi.



- 259 Entièrement pour le 'basse énergie'. Le surcoût énorme pour le petit pas en plus vers le passif n'est pas justifié (si ce n'est, probablement, par des raisons politiques). C'est la différence entre le pragmatisme et le dogmatisme.
- 260 Si l'aspect financier n'entraîne pas en ligne de compte je prônerais l'obligation du passif mais la réalité économique est tout autre. D'autre part, je ne comprends pas pourquoi les rénovations énergétiques ne sont pas plus encouragées de même que l'habitat mitoyen. A qd une prime pour l'habitat mitoyen ou groupé plutôt que la villa 4 façade passive qui aura qd même grignoté du terrain
- 261 Toutes les constructions futures au niveau basse énergie serait déjà pas mal... pour le passif, il ne faut pas seulement des conceptions plus strictes mais aussi une réalisation plus soignée et perfectionnée pour réussir les blower-door-tests
- 263 On va imposer le standard passif à toute construction neuve, alors que la moitié du pays est encore en simple vitrage... Sans remettre en question l'effort mis sur le neuf, ne serait-il pas plus important de mettre un maximum de moyens sur la rénovation ?
- 269 La pénalité infligée à la biomasse est révoltante. Des solutions plus écologiques sont souvent rejetées pour privilégier les PAC qui pourtant participent à l'augmentation des consommations d'électricité qui n'est pas le vecteur énergétique à favoriser.
- 279 Il y a un moment où la complexité nous tuera. Les autorités croient qu'il suffit de proposer un logiciel gratuit ... Or pour être efficace, il faut le pratiquer couramment sinon cela prend un temps fou ..; et donc on sous-traite. Total à la fois on a peu de contrôle et cela prend un temps fou, sans qu'il soit évident qu'il y ait un gain net en terme de performance du bâtiment fini. Ces surcoûts vont inévitablement conduire à l'application de "recettes" tant en ce qui concerne les détails que la construction globale, en particulier pour les constructions de moindre importance.
- Nous avons du "transférer" l'encodage de notre bâtiment passif d'une version à une autre du logiciel PEB et constater un écart de 5 points E entre les deux versions ...
- 272 Il est déjà raisonnable de tendre vers la construction basse énergie .
Pour une formation dans ce sens et plutôt une collaboration architecte-entreprise dès le début des projets de construction
- 273 Des pays comme l'Angleterre font marche arrière sur le passif et pousse l'idée plus global d'un bâtiment en harmonie avec son environnement avec y compris sa mise en œuvre. Faire du passif pour des logements sociaux sans formation au occupant successif c'est un gaspillage d'argent public. Est ce que le Lobby des matériaux isolant et des vitrages pousse le politique à ce point pour vendre plus?
BAV
- 274 Plus raisonnable de passer d'abord par les bâtiments basse énergie en phase 1, trop tôt pour le passif. Trop excessif et trop coûteux. Bâtiments thermos pas idéal comme confort de vie intérieur... Mieux vaut développer des concepts basse énergie, zéro énergie, énergie positive!
- 275 Formateur de Certificateurs et Responsables PEB, d'auditeurs PAE1 et PAE2, j'ai beaucoup de choses à dire sur la méthode, le logiciel et les formations. Beaucoup de remarques ont été faites à la DGO4 mais on constate que c'est souvent sans effet réel parce qu'il n'y a pas de contrôle démocratique externe ni de vérification des décisions avant leur légalisation. Une fois constaté le résultat néfaste sur le terrain, c'est très difficile de faire évoluer les choses. Il n'y a pas assez de réflexion préliminaire sur base de l'expérience des gens de terrain qui ont une formation scientifique suffisante pour discuter de ces choses avec les experts désignés par la DGO4 avant la promulgation des A.G.W. et des A.M..
- 276 Le passif sera limité aux M.O qui auront des budgets assez



élevés.

- 277 1]L'obligation de standarts énergétiques et d'autant plus le Passif me semble anti-démocratique car il ne tient pas compte de la vie réelle, imposer des normes énergétiques au m² sans tenir compte d'un n° de m²/habitant par exemple...
2]Le passif est dépendant de l'électricité uniquement, que faire en cas de panne, de location de rénovation... car ce système doit fonctionner en permanence afin d'éviter tout risque sanitaire à mon sens...
3]Les sur-épaisseur d'isolants prescrits pour arriver au standart dépassent largement les optimum mathématiques de rapport épaisseur-efficaciter...
.....
Conclusion: Pourquoi encore imposer à l'architecte de se mettre en porte-à-faux par rapport à son code de déontologie qui était sensé lui attribuer des choix circonstanciés et intelligents!
- 280 en ce qui concerne le PASSIF 2015, la contrainte est trop orientée dans une seule direction. Cela mène à une standardisation des procédés.
- 281 Je pense qu'il est plus facile de l'imposer et de l'atteindre pour les logements de type collectifs, ou autre gros bâtiment de logement ou de bureau que le logement individuel dont les propriétaires auront plus de mal à encaisser le surcoût. Ensuite ça reste une démarche, les gens qui le souhaitent le feront.
- 282 chaque projet devrait faire le cas d'une analyse particulière en fonction du projet, du client, de la situation, du programme, du budget, etc...
- 283 Une partie de la population n'aura plus les moyens financiers pour faire construire, nous n'avons pas assez de recul sur les futurs problèmes d'utilisation
- 284 Établir une réglementation de type énergétique "pure" conduit à développer une architecture technologiste, au détriment de réflexion fondamentale sur l'autonomie ou l'indépendance énergétique.
- 285 Le logiciel PEB doit migrer vers le PHPP qui est un standard international
- 288 Outre la question de l'obligation du "Passif" en 2015, l'architecture, si elle a l'ambition de "modeler le monde", doit urgemment entamer une réflexion sur l'usage des ressources en général et pas seulement d'un point de vue énergie!
- 290 Les performances énergétiques ne sont pas le gage d'une architecture de qualité ni de pérennité.
Le vrai débat porte sur l'architecture. Selon moi, il plus important de travailler sur les les problèmes de réglementation urbanistique.
- 292 le standard passif ne peut être concevable que pour du neuf avec de grandes surfaces et une multiplicité de fonctions;
à l'échelle d'un logement ou d'un bâtiment isolé, les techniques et les finances à mettre en route sont démesurées pour les résultats obtenus;
dans les transformations et rénovations (et c'est là qu'est le plus grand parc immobilier) , la prouesse technique du passif ne passe pas: trop lourd, trop cher et totalement inadapté;
- 293 L'objectif basse énergie est bcp plus réaliste et rationnel. Le passif augmente fortement le prix de la construction par rapport au basse énergie pour un résultat à peine meilleur.
- 295 L'aboutissement à un projet passif implique une dépense énergétique très élevée de mise en oeuvre et de surplus de matériaux. Il ne nous semble pas que l'énergie "économisée" en utilisation pendant la vie du bâtiment entre un standard passif et un standard basse énergie puisse compenser valablement la dépense en énergie "grise" pour ces matériaux complémentaires et cette mise en oeuvre difficile. De plus, un facteur très important est l'étanchéité à l'air et une grande part de cette étanchéité est réalisée par du



- 296 "papier collant" (scotch et tape de tous types) dont la perenité est loin d'être prouvée... Nous sommes curieux de refaire des blow test dix ans après la réception d'un bâtiment.
Ne permet, en pratique, qu'une seule approche du défi du développement durable alors que d'autres sont au moins autant pertinentes.
- 298 le logiciel est beaucoup trop complexe et coûteux à mettre en oeuvre. Les clients ont un budget. S'ils doivent y consacrer 1 partie aux calculs, celle-ci ne sera pas consacrée à la performance du bâtiment.
- 300 L'imposition du standard passif me semble réductrice. Il n'y a pas assez de recul sur certaines mises en oeuvre, la main d'oeuvre n'est pas encore assez formée et le surcoût est réel. L'imposition d'un standard basse voire très basse énergie me semblerait plus judicieux.
- 303 Le budget des travaux va être considérablement augmenté, si on oblige le passif ...
coûts des matériaux, de la mise en oeuvre (entreprises compétentes dans le passif encore fort rares ...), des honoraires de l'architecte ...
Est-ce justifié par un temps de crise assez profonde ?
- 307 Nous n'encodons pas nous-même le PEB.
Ceci doit rester indépendant des honoraires des architectes.
Obliger à un passif obligatoire sans recul suffisant nous paraît déraisonnable, vu que même d'autres pays font marche arrière.
Qu'en est-il du nettoyage des filtres ? Est-ce fait réellement régulièrement ? Les allergies pourraient venir plus nombreuses ?
Comment garantir une performance quant on ne connaît pas les utilisateurs ? Quel est l'étude de faisabilité du passif sans prime ?
De plus, la basse énergie nous semble être un investissement plus raisonnable.
- 310 Tous le monde est égal devant la loi ! grand principe de base mais alors pourquoi imposer et sanctionner pour une norme les nouveaux bâtisseurs alors que d'autres vendent des biens existant au combien énergivore à des prix d'or sans être inquiétés. Est-ce normal?
- 312 Obliger de tendre vers le passif alors qu'on accepte toujours des voitures très consommatrices, le transport des marchandises en dépit du bon sens (importations au lieu de produire ce qui est possible sur place), fermer les yeux sur les vols low-cost ... et conserver des standards très peu contraignants pour les transformations (pourtant beaucoup plus néfastes) est un réel non sens!
- 313 Bonjour,
Le standard passif pour 2015 est le résultat d'une politique menée par une poignée de politiciens, eux-mêmes orientés (et manipulés) par une poignée de "spécialistes" dont la construction passive est leur seul créneau. Je trouve déplorable qu'une politique aussi restrictive d'un point de vue architectural ait été mise en place sans plus de concertation avec les professions de la construction (non seulement les architectes qui ne pourront plus créer d'autres formes d'architecture qu'un "thermos bien fermé" mais surtout les corps de métier qui devront mettre des techniques qu'ils ne maîtrisent (encore) pas en oeuvre.) Les efforts à fournir par chaque partie, en peu de temps, seront colossaux. Surtout pour le porte-monnaie du maître de l'ouvrage qui, une fois de plus, se voit imposer un système de construction sans liberté possible...et à prix fort. Pourtant le défi est beau : un bâtiment qui ne consomme quasi aucune énergie est une belle promesse pour l'avenir de la planète. Mais je conteste fermement le devoir de s'incliner à toutes les contraintes que ce type de bâtiment impliquent sans tenir compte de la légèreté dans la création architecturale. Or, c'est bien cela qui est mis en péril avec ce type de bâtiment : plus aucun châssis fins possible, superficielle vitrée limitée,... Et quel recul avons-nous sur ces techniques ? Nous voyons déjà



apparaître certains problèmes dans les bâtiments passifs existants : locataires qui coupent les ventilations -->apparition de champignons , pompiers qui craignent un backdraft et laissent par conséquent la maison partir en fumée au lieu d'entrer, ... Bref, une politique du basse énergie ne serait-elle pas plus adéquate à nos centres urbains peu modulables ? Ne serait-il pas plus logique d'appliquer certaines politiques en priorité : ramener les habitants dans les centres villes et ne plus construire des villas 4 façades en zone rurale ? Ces politiques-là contribueraient sans doute déjà beaucoup à une diminution des émissions de CO2. Bref, le passif en 2015, je suis contre.

- 314 D'accord pour des bâtiments "basse énergie", sans obligation.
- 316 Réglementations ne suivent pas toujours les recommandation du peb. Ex mur mitoyen, le code civil n'a pas changé et n'est pas adapté...
- 319 La Wallonie ne dispose pas de la main d'oeuvre qualifiée pour espérer tendre vers le standard passif. Les entreprises restent sceptiques ou peu motivées réellement, même si elles comprennent tout doucement les enjeux. Et sans leur parfait concours, il ne faut pas espérer de bons résultats. Enfin, il s'agit essentiellement d'une question d'éducation à la base et de choix. Les candidats constructeurs doivent accepter de faire quelques concessions si on ne veut pas voir du passif à 2 vitesses (pour ceux qui en ont les moyens et les autres). Il faudra revoir la manière de construire et d'occuper l'espace.
- 320 La standardisation du passif va inévitablement découler sur le développement de nouvelles pathologies du bâtiments dont certaines seront plus que probablement liées plus à l'utilisation qu'à la conception. Qu'en pensent nos assureurs? Moi cela ne m'emballe pas en tous cas!
- 321 En rénovation, même profonde, le passif semble trop compliqué à envisager...
- 322 Le passif induit un mode de vie extrêmement différent du mode de vie belge, si vous expliquez aux client les contraintes du passif, vous vous rendez compte que les gens ne sont pas prêts. Il faut d'abord éduquer le peuple avant de le contraindre !!!
- 328 Sous prétexte de vouloir à tout prix réaliser des économies énergétiques, on en oublie un facteur principal de l'architecture et de l'être humain qui en fait partie: le cadre de vie et la liberté positive. Bientôt nous vivrons dans des "frigos à l'envers".
- 329 Les Entrepreneurs, les Clients (MOuMOD) se croient mieux informés et devraient être rendus responsables de la mise en oeuvre. Les règles devraient être simplifiées : pour tel produit,telle épaisseur et telle pose, selon une grille standard donnant par zone géographique les conditions d'exécution obligatoires.
- 331 Je suis d'accord d'imposer le standard passif pour la construction neuve. En ce qui concerne la rénovation je constate que les techniques à mettre en place sont beaucoup trop encombrantes et par conséquent détruisent les éléments architecturaux que l'on pourrait vouloir maintenir ou que l'on nous impose de maintenir (Plafonds moulurés, cheminées, menuiseries, etc...). Les bâtiments existants ne sont (souvent) pas adaptés à recevoir les techniques indispensables à l'obtention d'une très bonne performance énergétique.
- 332 Comment pouvoir construire à ce jour une maison standard passive sans une augmentation de budget alors que les banques ne veulent plus soutenir les candidats batisseurs. L'imposer au futur batisseur va encore rendre la conjoncture du bâtiment plus difficile.
- 333 1. pourquoi ces questions sur le programme PEB alors que le passif demande d'autres programmes (PHPP...)
2. imposer du passif à BXL, même pour des bât neufs est aberrant vu le parcellaire : une parcelle neuve sera souvent entre mitoyens. Quid des jonctions aux angles entre une façade isolée et un voisin



- qui ne l'est pas (ou une terrasse esxtérieure en façade arrière du voisin, juste derrière le mitoyen) ?
- 339 tout cela ne tient debout que pour autant que la réalisation soit parfaite ... il y a encore du chemin à parcourir car je constate que beaucoup de ceux qui sont chargés de la réalisation n'en comprennent pas tous les enjeux.
- 340 Plutôt que de gérer individuellement, projet par projet, les enjeux énergétiques, la règlementation en la matière devrait plutôt formuler des solutions globales (plus de lois sur la densité des lotissements, sur la mitoyenneté). La gestion collective des besoins individuels est une priorité à mettre en oeuvre plutôt que d'imposer aux particuliers de respecter des règlements de plus en plus compliqués. De plus, le fait d'imposer de plus en plus de compétences aux entrepreneurs, architectes, etc. détourne ceux-ci du la base de leur travail et de sa "qualité", qu'il s'agisse de la conception ou de la construction.
- 341 Le passif : NON, nous polluons plus en faisant cela (fabrication des matériaux, transports,...). On nous impose le passif et on ne le maîtrise pas. Le maître de l'ouvrage sert de cobaye et c'est l'architecte qui doit faire l'apprenti sorcier. Super!
Basse énergie: OK, c'est un juste milieu par rapport à la vie de l'homme actuel et de la nature.
Il faut une vue globale des choses. Et tout ce que l'on fait et utilise en dehors de la maison qui dégage du CO2, et les usines? On ne fait rien ou si peu...
- 342 A plusieurs reprises, il m'est revenu que l'Autriche et l'Allemagne s'y étaient plongés bien avant nous. Ils en reviennent et auraient tendance à faire marche arrière, vu les inconvénients et problèmes concret que cela engendre. En bref, on applique une nouvelle norme, difficile certes, puis on constate les conséquences et sur le bâtiment et sur la santé des utilisateurs, comme par ex des problèmes respiratoire et d'asthme, consécutifs par ex aux condensations, aux développements de champignon, etc, etc. Niveau pont thermique, le problème est difficile d'où problèmes ! Pour des dossiers à l'étude, la totalité de mes clients veulent que leur dossier soit introduit avant cette nouvelle norme, soit, sauf erreur avant juin 2014.
- 344 Je pense que d'imposer aux citoyens de vivre dans un bocal muni d'une ventilation mécanique soi disant contrôlée relève des pays qui pratique la dictature. Je pense que le bâtisseur doit avoir le choix notamment financier ou philosophique de vivre ou non dans une maison passive. Oui, il faut faire des économies d'énergie mais ne pas céder au lobiing industriel trop flagrant dans ce cas.
- 345 Le région bruxelloise a rebaptisé "passif" un standard qui ne l'est pas (voir définitions). Ce faisant, elle trompe le public.
- 346 Le standart passif ne devrait pas être un but en soi. Il est à noter que le logiciel PEB ne permet pas de vérifier qu'un bâtiment est conforme au standart passif; les deux méthodologies de calcul ne sont pas strictement identiques. Une analyse un peu fine montre que la méthode PEB ne rencontre pas suffisamment les consommations réelles (cfr. "étude de consommation de chauffage" de l'UMons, mai 2011), ce qui est assez décevant vu la masse de travail et les détails exigés lors de l'encodage. Il n'est d'ailleurs pas certain que le modèle PHPP passif soit beaucoup plus précis. Ce qui semble évident avant d'imposer des exigences aussi sévère que le passif ou équivalent (near zero énergie par exemple), c'est qu'il faudrait une évaluation TRES PROFONDE des méthodes de calcul. Il faut en effet s'assurer que les investissements consentis soient bien ciblés, en fonction de résultats qui soient le plus réalistes possibles. Actuellement, les résultats bruts de la PEB ne le permettent pas. C'est dommage.
Bien à vous,
Yvain Stiennon.
- 347 Le passif doit rester au choix de l'utilisateur du bâtiment.
Un passif imposé engendrera des problèmes, l'occupant n'utilisera



- pas correctement son bâtiment si il n'est pas motivé.
- 348 LA PLUS GRANDE FOUTAISE DE L'HISTOIRE DE L'ART DE CONSTRUIRE depuis les pyramides!
La planète est menacée par la stupidité, l'inculture scientifique des décideurs et la toute puissance des lobby des multinationales du secteur, relayées par la vague ecole-debiles des bobos de LLN et de Boitsfort.
Déraillement garanti à brève échéance, avec les architectes idiots dans les wagons de tête.Tant mieux, qu'ils changent de métier.
- 351 NON
- 352 Le passif n'est pas surement pas la seulement manière d'arriver à répondre aux exigences européennes.
- 353 d'accord pour la basse énergie.
de gros doutes quant à la santé des occupants d'une maison passive. il faut laisser aux m.o.leur droit de choisir l'une ou l'autre solution
- 354 Je pense qu'il faut imposer une limite raisonnable et se limiter aux maisons basse énergie. Au delà, le choix du passif doit être libre pour les occupants qui se sentent concernés par le problème. Ils vivront leur maison en conséquence et en tireront le meilleur. Subir son logement n'est pas une solution viable à terme. Cela amènera tôt au tard des problèmes dans la gestion des techniques installées pour atteindre le passif et réduirait l'effet escompté.
- 357 Quelles conséquences sur la qualité de vie des occupants, l'approche sanitaire volontairement gommée jusqu'ici par le politique, le coût réel engendré par ce standard en rapport au coût énergétique, la nécessité de rénovations dans un futur proche...
- 358 Organiser pour la profession des post-formations de qualité et obligatoires, pour assurer la mise à jour des connaissances
Idem pour les enseignants en architecture
- 360 Néant.
- 368 Je pense que l'imposition du passif pour tous n'est pas réaliste, ce sont des logements très sensibles du point de vue utilisation pour une personne lambda qui ne comprend pas forcément tous les aspects du passif. On ne donne pas une formule 1 à tous les conducteurs. Je pense qu'une imposition vers le zero énergie serait déjà plus réaliste
- 374 pas suffisamment de retour d'expérience ni de coût d'entretien, il y a un lobbying du passif
- 377 Le basse énergie me semble être un choix plus justifié que le passif d'un point de vue utilisation et confort. Rationalisons l'énergie au lieu d'essayer de la supprimer.
- 378 Je ne pense pas qu'il soit réaliste d'imposer le passif en 2015 car trop peu d'architectes et d'entrepreneurs sont prêts pour cela à l'heure actuelle. Je pense également qu'il n'est pas obligatoire de passer par le passif pour atteindre le 0 émission. Le standard "basse énergie" ou "très basse énergie" sont par contre nécessaires et il faudrait aussi amener petit à petit un critère d'étanchéité à l'air obligatoire avec tests obligatoires aussi dans la mission PEB.
- 393 Nous ne sommes pas contre ce chiffre représentant le passif mais que représente-t-il aujourd'hui ? Il est totalement inutile de s'y concentrer. Dans notre bureau, nous faisons la plupart du temps des bâtiments qui naviguent entre 15 et 25kWh/m2.an. Les économies d'énergie sont essentielles mais lorsqu'il faut pour passer de 25 à 15 investir un montant supplémentaire dont le temps de retour dépasse les 100 années, c'est un mauvais calcul totalement inutile. On ferait mieux de conserver cette différence pour donner au plus grand nombre l'accès aux économies d'énergie.
- 396 Le volet PEB représente une énorme surcharge de travail et des responsabilités accrues pour les architectes, sans pouvoir rentabiliser ce travail - alors que le niveau de rentabilité d'un projet est déjà très faible - du moins dans nos cas. De plus les législations évoluent en permanence et requièrent un investissement énorme en formation continue, ne serait-ce que pour être à jour.



Les impositions se font au détriment des petits bureaux et confortent le système global d' "exploitation" des architectes au sein de plus grand bureaux.

- 399 imposer la norme basse énergie : oui
imposer la norme passive est insensé, le fossé entre les deux standard est techniquement énorme : trop de bâtiments ne seront rénovés que pour partie et par morceaux afin de ne pas être assimilés à de la construction neuve... ou rénovés sans permis ! a quand des faux blowerdoor test positifs sur internet ???
- 400 Il est indispensable d'atteindre au plus vite le zéro énergie des bâtiments. Pour y arriver, il ne faut pas nécessairement passer par le standard passif. La dépense d'énergie d'un bâtiment doit être compensée par une production verte équivalente. Au moins le bâtiment est énergivore au plus simple en sera la production de compensation.
- 401 Pousser la basse énergie à fond.
Isoler un max.
La double flux, l'étanchéité à l'air, les panneaux solaire = lobbying!
- 409 quant est-il de la formation des entrepreneurs, des auto constructeurs.
Et dans quelques années, quel garantie avons nous que le bâtiment ne sera pas transformé par un bricoleur; que deviendra alors cette maison passive qui nous aura donné tant de soucis administratifs et techniques ?.
Le passif oui mais pas une obligation. Ce que j'en pense; du boulot gratis supplémentaire pour les architectes et l'inaccessibilité au logement neuf pour beaucoup de gens.
- 411 Pour une fois que la Belgique et Bruxelles peuvent être à la pointe, avançons. Je fais du passif depuis plus de 5 ans. Ce n'est pas plus compliqué qu'autre chose, au contraire, c'est une révolution positive.
- 412 L'obligation est un mal.
Avant de tendre vers le passif, il y aurait tellement mieux à faire en matière de bâti actuel.
Qui a réellement les moyens de tendre vers le passif ?
Pour récolter, il faut semer. Mais pour semer il faut en avoir les moyens. Ce sera toujours celui qui peut se le permettre au départ (financièrement) qui sera gagnant.
- 414 Pourquoi le législateur impose et prend des décisions, sans consultations par des véritables acteurs de terrain [architecte qui TRAVAILLE dans un cadre réaliste et objectif]? Pourquoi imposer une façon de vivre indiscutablement pénible et irréaliste pour le citoyen qui n'est pas prêt de vivre dans un aquarium. Pourquoi punir l'honnête candidat bâtisseur + l'honnête architecte, plutôt que de réduire les effets depuis les industries + voitures [source de + de 60 % d'émissions]. Et on voudrait faire la morale à des pays en voies de développement? On ne vaut pas mieux...
- 416 Le basse énergie est largement suffisant, le tout passif ne me semble pas raisonnable en terme de santé (bâtiment trop étanche) et d'économie (surcoût par rapport au gain énergétique).
- 422 La réglementation change tout le temps, les outils aussi. Les formations n'ont pas suivi. Les formateurs sont dépassés.
Le savoir-faire des entrepreneurs ne suit pas.
Les changements se font trop vite : on passe de la maison K70 à la maison passive en à peine plus de 15 ans.
Tout cela augmente énormément le prix des constructions, déjà inabordables pour beaucoup.
Bref, on devrait laisser plus le choix aux particuliers. Et mieux répartir les efforts en matière d'énergie : par exemple se concentrer sur les + gros bâtiments, pénaliser les gros déplacements (des représentants qui à l'aire d'internet roulent 70 000 km l'année), miser sur l'éducation des générations futures en changeant nos habitudes de consommation...
- 423 A vouloir aller trop vite on a paralysé beaucoup de personnes. Les



contraintes sont telles que beaucoup ne font plus ce qu'il veulent mais essaye tant bien que mal de faire ce qu'ils peuvent encore se permettre financièrement. De plus les standards passifs sont souvent trop théorique et se montre souvent hors propos à l'utilisation ou bien vieillissent mal.

Je ne parle même pas de la forme de l'architecture qui est limitée à de petites boites thermos pas trop compliquées à étudier pour les bureau d'étude. Oui, il y a une atteinte à la liberté de l'architecte (difficile de proposer des solutions hors catalogue)

426 Un scandale aussi important que l'imposition de l'islam dans nos coutumes..Qui peut définir le droit de consommer l'énergie ? et imposer des règles de construction aussi absurdes !!

Je veux une maison étanche, isolée maxi, qui peut pas s'ouvrir, qui peut pas respirer, ...Pour pouvoir VIVRE MA MORT ! ! ! !

428 Logiciels officiels : conçus par des bureaucrates trop éloignés des réalités de terrain. Ces logiciels ne sont ni souples ni fiables. (PEB, PAE 1 et 2).

Objectif passif ou énergie positive : très bien mais pas assez sans réelle prise de conscience des enjeux: le déficit écologique est arrivé en août cette année.

La rénovation est un peu laissée en plan. Les divers subsides ont permis l'amélioration d'une partie du patrimoine existant. Mais sans réels contrôles de qualité ou pertinence de mise en oeuvre, on a parfois l'impression d'être face à un énorme gâchis.

429 La PEB ne s'occupe que de l'économie d'énergie sans s'occuper du confort des personnes qui vivent dans le bâtiment

431 a force de tout vouloir contrôler (au niveau du "pouvoir de l'administration") on exige des résultats dans certains domaines où on peut les contrôler et on fait de plus grands arrondis dans les domaines moins aisés.

les décisions sont rapides, mais les techniques utilisées n'ont pas été soumises à l'épreuve du temps suffisamment longtemps.

les universités et le cstc et quelques bureaux conseils se battent pour des contrats de guidance. c'est en partie un jeu de dupes.

434 L'obligation du passif est anti démocratique et irréaliste, le coût de la construction est tel qu'il devient de plus en plus difficile pour Mr tout le monde d'accéder au logement privé, l'acte de bâtir sera donc en fin de compte dans les mains de groupes de construction qui imposeront leur prix et leur façon de concevoir l'architecture.

Cette imposition n'est rien d'autre qu'une dictature.

C'est aussi oublier que la production de matériaux d'isolation a un coût écologique non négligeable et in fine c'est nier l'évidence, l'avenir de la planète ne dépend pas de la restriction des dépenses d'énergie mais plutôt des sources d'énergie et du nombre de plus en plus croissant d'utilisateurs.

436 il faut que les architectes prennent leurs responsabilité et reprennent le dessus !

439 Il y a un problème de transition car isoler et ventiler n est pas encore assimilé ... Et on demande au maître d ouvrage d être passif! Trop de nouveaux métiers, auditeur, certificateur et responsable bep sont arrivés en même temps dans une période difficile... Obliger n est pas la bonne solution ...

440 C'est bien d'encourager à construire plus écologique mais on doit laisser le libre choix aux maître d'ouvrage. Le coût des constructions passive est trop important pour certains ménages.

443 Il est évident que le standard passif est un but à atteindre.

Il dépend malheureusement de ses utilisateurs qui ne sont pas "formés" pour en faire l'utilisation adéquate, ce qui engendrera (et engendre déjà) des problèmes majeurs pour eux (et leur santé) mais aussi pour la longévité des bâtiments.

En effet,



- Les pouvoirs publics, n'ayant pas appréhendé à temps leur devoir d'information, se reposent maintenant sur les architectes (et autres constructeurs) pour faire passer le message : ce n'est pas leur rôle (et dépasse souvent leurs compétences "pédagogiques")
- les moyens existants actuellement (matériaux, mains d'oeuvre, ...) ne sont pas encore suffisamment performants et/ou connus
- les techniques sont toujours trop "pointues" et expérimentales : elles sont peu fiables dans le temps

Comment un architecte pourrait-il assurer une quelconque garantie décennale, par exemple sur la bonne étanchéité à l'air d'une membrane qui n'a pas été expérimentée à long terme.

Si le standard passif est bien le but final, il est évident que le délai de mise en application nécessite un changement de mentalité qui, forcément, prendra quasi une génération.

451 Le Passif obligatoire est une bombe sociale! L'effort nécessaire pour acquérir et rénover son logement va augmenter de l'ordre de 20% (si, si, nous l'avons testé). Et les primes sont insuffisantes pour compenser cela. De plus, le passif n'est pas nécessairement écologique à long terme: en terme d'entretien et de maintenance, de consommation d'énergie grise, etc. L'expérience n'est pas suffisante pour l'imposer à ce stade.

454 Les chiffres c'est bien beau mais une exécution correcte serait bien mieux! Combien de fois, n'ai-je pas vu des constructions qui passent au niveau PEB mais qui sont construites n'importe comment! Elles consomment donc bien + qu'en théorie ...
De moins en moins de personnes pourront se permettre de faire construire d'autant plus que le passif est parfois difficile à atteindre pour les petites habitations (alors que ce sont celles-là qui consomment le moins, non?), lors d'une mauvaise orientation, d'ombre projetée d'autres bâtiments, ...
Et enfin: toujours + de responsabilités pour l'architecte!!!

462 Le budget octroyé au m2 des logements à réaliser (notamment logements sociaux, particuliers, bâtiments publics) n'a pas évolué avec les exigences de plus en plus sévères. Le respect du budget est devenu un véritable casse-tête pour l'architecte..

469 Pas sûr que le monde du bâtiment soit 'prêt' pour les standards passifs qui complexifient non seulement la conception mais surtout la mise en oeuvre et multiplient les intervenants pour les maîtres de l'ouvrage... Financièrement est-ce réellement rentable pour les MdO (vu les surcoûts)?

Quid également d'une garantie décennale pour l'étanchéité à l'air, dans l'ossature bois par exemple, quand les tapes dont on doit user et abuser ne sont garanties que 2 ans par leur fabricant... Qui porte la responsabilité des standards passifs? L'entrepreneur? L'architecte? Le bureau d'étude? Minimum 3 acteurs responsables depuis la conception jusqu'au chantier, alors que l'architecte est le seul à avoir l'obligation de s'assurer?

471 Ok pour améliorer l'isolation des logements, mais pas à un point que ces constructions deviennent des boîtes en polyuréthane refermée sur elle-même, hors prix, et dans lesquelles les gens ont peur d'ouvrir une porte ou une fenêtre.
de plus, toutes nouvelles constructions super isolées doivent être considérées comme une goutte dans un océan de constructions mal isolées.

473 Basse énergie est plus réaliste. L'aspect durable est plus important.

475 Standard passif oui. Quid de l'adaptation de ce concept aux transformations moyennes qui constituent une grande partie de travaux en région wallonne ?

476 Un bâtiment passif impose un mode de vie. Un bâtiment doit pouvoir respirer autrement que par un système double flux mécanique. Arriver à un niveau basse énergie est indispensable mais imposer un niveau passif me semble être démesuré et non adapté à tous les



- 477 projets.
Conscientiser oui, obliger non. A qui profite ces obligations ?
Pas à l'environnement, ni au citoyen, ni à l'architecte. Chaque projet d'architecture est unique et mérite le respect de ses spécificités. Avant de construire neuf passif, habitons "réutilisé" en ville près de notre lieux de travail, bien au chaud entre nos voisins. Attention à l'énergie grise et à la tenue dans le temps des constructions neuves.
- 480 Personnellement les choix technologiques sont beaucoup trop complexes et vont générer des coûts d'entretiens et de remplacement que le usagers ne pourront assumer dans l'avenir, ils arrivent déjà difficilement à conserver un bien "classique" en bon père de famille durant plusieurs décennies;
- Un bâtiment technologiquement complexe et hermétique ne me semble pas un choix durable pour les générations futures. Il est regrettable que les autres pistes soient misent de côtés pour privilégier un généralisation d'un système réglementaire qui n'a pas fait ses preuves et exclus la singularité des architectures.
- On isole des bâtiments depuis près de 50 ans et les exécutants ont encore du mal avec des exigences techniques aujourd'hui mieux définies; les former au passif encore plus exigeant prendra du temps et ce n'est pas la voie, ce n'est qu'une des possibilités envisageable.
- Cette réglementation ressemble plus à un forme de dogme facile à promouvoir par les instances politiques et administratives, voir scientifiques qu'à une réflexion ouverte à la raison et à l'expérimentation.
- En RBC, il faudra réaliser, rénover ou réaffecter plusieurs dizaines de milliers de logements et d'infrastructures pour 2020, càd demain à l'échelle des décisions urbanistique, pour y arriver il faut une autre approche urbanistique et durable qui lève les freins, s'ouvrent à l'imagination et ose prendre des risques, au lieu de mettre toute l'énergie à contrôler un cadre verrouillé. Proposer des directions oui, imposer non.
- S'il reste quelques architectes dans cette profession qui érige sans trop réagir ou en fermant les yeux trop souvent pour continuer à fonctionner, il est grand temps non qu'ils se réveillent, mais qu'ils se rebellent fermement.
- D'une manière plus paisible, que chaque architecte fasse en sorte de réduire au mieux les pertes d'énergie en fonction des moyens disponible et des particularités du projet, arriver à cela est déjà un challenge.
- Confraternellement
- 485 ne prends pas en compte les facteurs santé et activités humaines
- 489 Il faudra d'abord éduquer les clients pour qu'ils modifient leur façon de vivre et l'adapte a la maison passive.
L'entretien, les contraintes et les coûts induits (filtres,...) ne permettront pas aux clients de maintenir le bien en état sur la durée d'où dans le meilleur des cas abandons des systèmes, dans le pire les bâtiments seront insalubres.
Ce type d'habitat doit être proposé aux convaincus qui investiront dans l'entretien (qui dans la plupart des cas ne se voit pas) et non pas imposé a tous et principalement a ceux qui seront intellectuellement et financièrement incapables d'en assumer la maintenance.
Ce type d'habitat est une utopie qui sera démoli comme l'on été les HLM.
- 496 Plus de liberté. Quid des budgets qui vont exploser? le citoyen



Lambda n'aura plus de possibilité de construire sous les 250.000€.
Politique de nantis encore une fois ...

501 je suis pr la construction basse énergie les normes de ventilation sont bien svt inadaptées en milieu rural les bâtiments sont svt mal utilisés par les habit.et part. les passifs qui néces un suivi techniq indispens à mon avis

500 Nous sommes en pleine crise économique: la clientèle n'est pas toujours à la mesure de se payer du passif. on doit laisser le libre choix.

502 Oui pour la basse énergie.

Le passif c'est trop, surtout pour des bâtiments existants.

513 La question est cruciale pour l'évolution de la construction et la catastrophe technico-sociale que cette imposition va générer. Je trouve qu'une table ronde ou autre forum doit être organisé non virtuellement sur internet mais en life dans des auditories avec invités en tout genre: politique, législateur, techniciens, experts, constructeurs, architectes...pour débattre de la question. Merci. François MARTENS

515 Rendre le passif obligatoire est une illusion d'une part par son coût, d'autre part par le mode de fonctionnement que cela impose aux habitants.
Cela peut aussi avoir des conséquences désastreuses sur les coûts de construction et provoquer à terme un effondrement du secteur. Seule les constructions existantes non concernées par la réglementation seront abordables!

516 En "temps de crise", il n'est déjà pas évident pour des petits propriétaires de construire ou rénover. Leur imposer des bâtiments passifs sera une discrimination et une limitation de leur projet... Les bâtiments publics doivent montrer l'exemple!

521 J'attends impatiemment les nombreux problèmes qui vont surgir d 'ci quelques années avec le standart passif.

530 Bien isoler, oui. Imposer le passif, non. Il faut laisser la possibilité d'atteindre le zéro énergie avec une autre approche que le passif.

533 Je ne mets pas en doute la nécessité de faire baisser la consommation d'énergie liées à l'habitat mais il me semble plus raisonnable de viser le basse énergie dans la dizaine d'années qui arrive tant du point de vue budget pour les clients (moins de moyens financier vu la crise actuelle) que de celui des techniques passives qui me semblent mal connues des architectes et entrepreneurs(en tout cas de ceux que je côtoie régulièrement). Il faut laisser le temps aux personnes devant mettre en œuvre ces techniques de se former (rendre visibles et accessibles ces formations)et au prix des matériaux adaptés de se démocratiser.

535 Le passif est encore extrêmement cher, et cela à une époque ou les prêts bancaire ne sont pas facile à obtenir.

Le passif propose d'isoler complètement la construction de l'environnement extérieur. Il suffit ensuite de s'aider d'éléments mécaniques et électroniques pour établir des liens contrôlés avec l'environnement extérieur (échanges thermiques, renouvellement d'air, etc.). On rend donc l'habitation entièrement dépendante d'éléments mécaniques et électroniques dont la fiabilité sur le long terme doit poser des question dans une société consumériste. Quid également des possibles évolutions d'un bâtiment passif?

Enfin, les formes simples et compactes que requièrent le passif ne risques elles pas d'appauvrir toute notre conception de l'architecture? Bien qu'en réalité cette tendance aie déjà été bien accélérée par la prolifération des logements clés sur porte et des lotissements...

Obliger à faire du passif ne me semble pas une solution raisonnable. L'inciter serait bien préférable, à condition de ne



pas pénaliser de quelque manière que ce soit les gens n'optant pas pour ce choix du passif.

la planète est certes en danger mais ne ramenons pas l'enjeu sur la construction... Avoir une maison passive dans laquelle on utilise des téléviseurs, des électro-ménagers, des smartphones et ordinateurs, etc. destinés et conçus pour durer le moins longtemps possible, cela me semble paradoxal. C'est le mode de vie et de pensée qui est à changer avant tout.

536 L'élément financier de l'obligation n'est pas pris en compte et repousse encore d'avantage l'accès aux nouvelles constructions aux candidats propriétaires, les orientant vers des achats de logements vétustes, mals isolés et mal adaptés.

537 Il est certain que l'enjeu écologique/économique doit obligatoirement passer par une modification des méthodes de construction et des modes de vie dans les bâtiments qui ne sera jamais effective si elle n'est pas imposée par des normes. Néanmoins, dans la mesure où la construction standard passif doit être accompagnée d'une série de nouveaux réflexes de vie, si celui-ci n'est pas choisie en toute connaissance de cause par le futur occupant ou maître de l'ouvrage, une partie des moyens mis en œuvre pour diminuer au maximum les consommations d'énergie se verra inutile !

De plus, aujourd'hui, la construction standard passif représente un surcoût même si l'un des objectifs de cette obligation est qu'à terme il se standardise réellement et devienne accessible au plus grand nombre.

Enfin, si cette obligation de standard passif vient s'ajouter à la déjà très longue liste des responsabilités de l'architecte, il faudrait que les honoraires soient adaptés en conséquence ce qui serait dans la plus part des cas utopiste. Ou imposer l'intervention d'un tiers dont les honoraires seraient directement facturés à maître de l'ouvrage, mais de nouveau non réaliste pour bon nombre de projets.

Donc je pense qu'en laissant le temps aux architectes, aux entreprises de construction, aux maîtres de l'ouvrage d'y arriver étape par étape, construction basse énergie, très basse énergie et enfin le passif. Les bouleversements qui en découleront ne seront plus perçus comme une contrainte mais comme évidence face aux enjeux écologiques.

538 Je tendrai plutôt vers le 'basse énergie' plus réaliste. Je suis contre le 'passif' car très restrictif dans les choix du client.

540 Qu'en sera t'il des permis sans architecte?
cette nouvelle réglementation va encore réduire les budgets des clients, qu'en sera t il des auto-constructeurs? et comment les contrôler? Le passage au régime PEB à vu le prix des constructions augmenter de +/- 10 à 15 % le tout passif le fera passer à +25% , qu'en sera t'il des clients au budget limité, la construction neuve sera limitée aux clients aisés financièrement, les primes ont déjà été fortement réduites, qu'en sera t'il lorsque le tout passif sera obligatoire plus besoin de motiver le candidat constructeur puisque l'isolation, ventilation, et performances générale seront au maximum et obligatoire => plus de motivations financières. Les architectes sont déjà mal formés et informés à ce sujet, ne parlons même pas des entrepreneurs et de leur ouvriers, nous avons déjà du mal à faire finir correctement les noeuds constructifs, plus le bâtiment sera cher plus les litiges seront importants, le client a encore du mal à accepter dans certains cas de payer un coordinateur, de payer un responsable peb, de payer sa maison plus cher, et de payer un architecte!!! et de payer encore et encore des tests d'étanchéités, et qui sait peut être des performances complémentaires tels caméra thermique ...
Notre pays va encore laver plus blanc que blanc décision européenne oblige. Est ce que la peb ou son équivalent est imposé en Espagne en Italie, en Grèce, voyez comment on construit dans ces pays peu



ou pas d'isolation climatisation à gogo, etc..

L'Europe connaît une crise majeure et rien n'est fait pour aider la relance, trop de règles tue la règle, je n'ai jamais eu autant de demande de régularisation à faire depuis 21 ans, le coût et le temps pour obtenir toutes les autorisations de construire ou transformer mettent la construction et notre métier à mal.

La plupart des confrères architectes n'ont de gros bureaux avec de gros projets publics, mais sont confrontés chaque jour aux petits dossiers pour de "petites gens", nous n'avons plus d'honoraires imposés, nous n'avons plus le monopole, nous n'aurons bientôt plus de travail du tout, les constructions, la transformation seront devenues trop lourdes administrativement, trop chères et trop difficiles à mettre en œuvre. Apparaîtront alors des maisons type certifiées "qualibat, passivabat, walonobat, etc.." Maisons lobbying des grands groupes bien connus depuis des années, qui emploient des architectes à 3%

541 VIVRE EN THERMOS?

N'est-il pas absurde d'envisager l'habitat humain comme une bulle hermétique, coupée du monde extérieur et du chant des oiseaux, tel un vaisseau spatial plongé dans un univers hostile? Cette nouvelle "machine à habiter", qui aurait choqué le l'utopiste (ce "fada"!) Le Corbusier lui-même, et qu'on voudrait nous voir dessiner d'élégante manière pour faire oublier le modèle de vie aberrant qu'elle dissimule, n'est qu'un luxueux gadget technologique inventé par des technocrates manipulateurs aux ordres d'une idéologie économiste totalitaire. Alors, oui à un habitat construit en harmonie avec la nature, oui à des énergies renouvelables qui préservent notre planète de l'extinction, oui encore pour apporter un soin particulier à une saine et raisonnable isolation de nos demeures. Mais définitivement NON à la vie en thermos qu'on nous prépare, prélude probable à un univers troglodytique, d'autant plus radieux, n'est-ce pas, qu'il nous isolera enfin complètement de l'air, du ciel, du soleil, des caprices de la météo et même (on peut rêver) des guerres. Coucou, les fourmis...

546 S'il est bien certain de l'utilité de ne plus faire des immeubles énergivores, il faut également admettre que la politique s'engouffre dans une voie tracée par des lobbies.

Il n'y a aucune expérience concernant ces immeubles thermos et les imposés de la Région de Bruxelles-Capitale méconnaissent totalement la pathologie des bâtiments.

Nous nous dirigeons droit vers les ennuis.

Problèmes d'entretien, problème de comportement des matériaux principalement dans les rénovations etc.

Afin que l'on arrête de nous asséner continuellement le réchauffement planétaire.

Le principal problème c'est la pollution et la surpopulation pour le reste, les vaches polluent plus que les voitures.

Les politiques ne prennent pas les mesures intelligentes et nécessaires, il font de la politique au jour le jour sans aucune autre vision que leur réélection et dans l'intérêt de quelques-uns. Il ne faut pas oublier ce que va rapporter toutes ces mesures. Mais ce discours n'est pas de mode.

550 L'obligation d'atteindre le passif est pour moi une grande absurdité. La qualité de vie du passif est à mon sens bien insuffisante. Un bâtiment doit vivre en fonction des saisons et des exigences de ces occupants et non suivant certains calculs et exigences purement théoriques.

Pour ma part le passif est très mauvais choix pour l'avenir.

552 1) Le logiciel PEB version 4 et les imposés de 2013 sont acceptables et nécessitent déjà des choix très fins et coûteux (pompe à chaleur, VMC, protections solaires, ...) une exigence plus importante c'est demander au constructeur "de rouler en voiture électrique de 40.000 € avec une batterie uniquement rechargeable par une éolienne plantée au milieu du jardin", c'est démesuré !
2) Si je conçois une maison bien isolée et ventilée avec un poêle à



pellet, je ne peux répondre à la demande du logiciel PEB et clotûrer mon encodage.. et pourtant voilà un système alternatif et équilibré qui respecte l'environnement

3) Mon Dieu! Que vient faire le risque d'effraction dans l'ouverture des fenêtre (et le risque d'être en surchauffe si ce n'est pas respecté!)

Donc je dis OUI à la politique et au combat de la maison basse énergie ... mais stop aux conséquences impossible à mesurer aujourd'hui pour la maison passive (cf l'histoire du panneau photovoltaïque en wallonnie)

553 une orientation favorable permet d'arriver très facilement au standard passif. Par contre une orientation défavorable (dû à une implantation imposée) crée une situation intenable sur le plan constructif et budgétaire. PEB est inadéquat, seul PHPP est adapté. Or, construire passif avec imposition via PEB oblige a valider le projet sur les 2 logiciels, avec des résultats contradictoires. Conséquemment il faut abandonner PEB. Et encourager vivement le passif sans l'imposer. OK o énergie, non a PEB comme moyen imposé pour passif= inadapté.

555 Un bâtiment passif n'est pas rentable sur le plan énergétique, la basse énergie est plus logique.

559 L'architecte ne doit pas être le seul acteur responsable du fait qu'un bâtiment soit passif ou non! Les ingénieurs et entrepreneurs doivent également être responsabilisés de même que le M.O. (surtout si c'est un professionnel et ou une administration ou un représentant d'une collectivité)

560 Pour que cette "obligation" du passif puisse déboucher sur du concret dans les faits il va falloir former tous les architectes en activité à ce jour car le passif ne s'improvise pas. Et je crois que 2015 est un peu trop proche dans le temps pour réaliser ce tour de force, peut être un étalement en imposant dans un premier temps un basse énergie (peut être plus stricte que l'actuel) avant d'arriver au passif quand suffisamment d'acteur de la construction seront formés (architecte, ingénieur, entrepreneur ... client ?). Enfin, il me semble que l'enseignement de l'architecture n'est pas du tout en phase avec cet objectif passif et une refonte totale la pédagogie (qui aurait du être faite il y a bien longtemps) en intégrant à l'apprentissage du projet architectural dans sa dimension spatiale, une dimension passive qui peu aussi jouer sur beaucoup de paramètre de l'espace. Pour moi une conception passive ne se règle pas après avoir fait le projet mais, oriente la conception dans des choix stratégique dès l'implantation voir même le choix du site.

562 Quid des installations dans 10 ans ?

566 Quoiqu'en disent les responsables de la plateforme "maison passive", la construction de bâtiments "passifs" est chère, plus chère qu'une construction respectant les normes actuelles (surcoût = 30%). Si les avantages économiques liés à la réduction des dépenses énergétiques peuvent être réels, les gains en matière de consommation ne permettent d'amortir l'investissement que sur un temps long. Cet aspect financier rend la construction au standard passif proprement inaccessible à un grand nombre de maîtres d'ouvrages potentiels. Ceci augmente les inégalités sociales face à l'acquisition de biens immobiliers (sauf à imposer, aux plus démunis, des dimensions de locaux réduites), et pourrait, sur le plan économique, réduire considérablement la demande dans le secteur de la construction à Bruxelles.

Si donc, sur un plan écologique, les bâtiments passifs réduisent indéniablement la consommation énergétique de leurs occupants, ils n'ont aucune vertu sociale ni économique. Ils ne sont donc pas "durables" au sens du "développement durable". Dès lors, imposer le standard passif comme unique option possible en matière de construction est erroné et abusif ; il en est d'autres, non nécessairement technologiques et moins chères, dont les bénéfices



- écologiques sont aussi appréciables et qui doivent pouvoir, le cas échéant, être envisagées.
- 569 Logiciel lourd. S'attache à des détails insignifiants (épaisseur du joint de brique, dimension de la brique...). On ferait mieux d'imposer la basse consommation partout, y compris en rénovation plutôt que d'instaurer le passif pour 1 ou 2% des constructions (le neuf).
- 573 De mon expérience d'architecte je constate qu'il devient difficile de vivre sobrement et simplement c-à-d dans une petite maison sans appareillage technique comme chaudière ou VMC. Ce qui implique aussi la difficulté d'être autoconstructeur.
Il y a moyen de construire une maison peu énergivore sans toutefois répondre aux critères imposés par le standard passif ou basse énergie.
Ne pensez-vous pas que les architectes ont déjà assez de contraintes dans leur travail?
- 575 il serait temps d'arrêter de modifier le formulaire de la PEB et de prendre le temps de constater ce qu'elle engendre actuellement et donc voir ce qui va et ne va pas. Il faut parfois pour certain dossier, les traiter au cas par cas, ce que nous architecte faisons tout le temps, et non les englober et les standardiser dans un "lot" préconçu...pour les faire rentrer dans une case de la PEB. La 1ère question étant parfois de savoir si on va ou non chauffer le volume et cela quelque soit l'occupation et dans ce cas pourquoi un formulaire PEB????
- 580 Effectivement, il eu été plus judicieux de tendre vers la construction basse énergie et laisser libre choix aux Maîtres d'Ouvrage.
- 584 Il faudra aussi bientôt interdire l'auto construction.
- 588 Nous ne devons pas devenir des robots occupant des lieux robotisés. La vie c'est autre chose .
- 591 Le standard passif va coûter trop chère pour le budget des clients. Tout le monde ne peut pas se permettre de construire passif, mais le basse énergie est plus abordable.
- 594 je veux défendre la basse énergie prioritaire en rénovation et tenant compte des impacts financiers
je veux défendre le très basse énergie pour tous les projets publics
je pense qu'il y a un "excès" de la religion du passif en neuf pour tous les projets: voir les difficultés de mise e œuvre sur chantier et contrôle en fin de chantier: il faut évaluer!
Il y a aussi un réel travail de sensibilisation du public cible à réaliser, et de l'impact financier.
- 595 important de rendre obligatoire un certain niveau d'isolation mais imposer le passif non. les entreprises ne suivent pas, plus de 60 % de margoulines ou d'incompétents...alors les chantiers à suivre ...et les tracas ensuite bonjour les dégâts. conclusion arch passive = archi de riche pour avoir la crème des entreprises et encore. N'est ce pas aussi poussé par les marchands de matériaux et la création d'emplois expert and cie
- 597 1. Les obligations à venir en matière de construction passive rendront la construction non sociale. L'augmentation du prix des produits dérivés essentiellement du pétrole, et les quantités à mettre en oeuvre commencent déjà à poser soucis. Qu'en sera-t-il demain? Un logement neuf passif pour les uns, un vétuste énergivore pour les autres ? Un ménage peu aisé peut limiter sa consommation en matière de chauffage, en diminuant "simplement" leur niveau de confort, par nécessité. Diminuer son remboursement mensuel, c'est exclu. Le politique devra être réaliste, pour tous.
2. Le politique devra être également attentif dans le type d'habitat autorisé. Encore trop de lotissement aux logements isolés naissent dans ou aux portes de nos agglomérations! Un non sens, outre urbanistique, énergétique! La conception passive dépasse largement le strict cadre constructif.
- 600 Absolument! Je suis pour la construction basse Energie! Il faut



veiller à planifier avec un budget réaliste pour une construction que les maître d'ouvrage "normal" peuvent se permettre. Il n'y a pas tous le monde qui peut se permettre de payer une construction Standard passif! Ceci aura un impact important sur le secteur de la construction!

602 Impayable pour Mr et Mme tout-le-monde ou alors donnez moi les adresses des entreprises "bon marché" soit disant disponibles

604 le passif, mal conçu ou mal exécuté peut-être une catastrophe... Du boulot pour les futurs experts...

Les spécialistes en passif conçoivent-ils leurs bâtiments en pensant qu'il peut avoir des pannes de courant longue durée comme en Californie ?

Ont-ils prévu une ventilation naturelle de secours ?

Etc., etc.

isoler : bien évidemment

bien gérer l'énergie : certainement.

Imposer le passif à des habitants qui n'y sont pas préparés ? : On court à la catastrophe...

Je vais donc réviser de ce pas mes cours d'expertise...

À bon entendeur, je vous salue.

605 Basse énergie , choix plus logique , (voir choix de la Flandre.)

Il est plus compliqué de remplir ce Logiciel PEB, que de réaliser un bâtiment passif !! On y perd un temps fou , au lieu de nous concentrer sur notre travail concret . Ce logiciel est sans doute un rêve d'informaticien hors du temps !!

606 standard passif obligatoire = surcoût ingérable pour le particulier = CERTITUDE de casser le secteur de la construction.

Passif + PEB + réforme du Cwatupe = la nouvelle crise assurée à très court terme pour la Belgique.

611 qui va s' avoir ce payé du passif!

613 Je pense qu'il manque nettement de Contrôle ... les Maitre d'ouvrage tablent clairement sur l'absence de contrôle à l'exécution et font "ce qu'ils veulent dans les cas trop contraignants. Ils acceptent par contre tres bien ce qui est intéressant en économie d'énergie globale. Je suis pour l'obligation du "Basse énergie".

Je souhaite que ce ne soit pas l'architecte qui soit le "controlleur" de la mise en œuvre.

614 Un bâtiment peut être tout à fait efficient/pertinent sur le plan énergétique sans être passif.

622 Par la transposition pure et simple des choix de la Région de Bruxelles-Capitale, les autorités se contenteraient de procéder par pétition de principe sans prendre la mesure des énormes différences urbanistiques d'avec la Wallonie. Ce faisant, elle feront le jeu des sociétés d'habitats préfabriqués qui se contentent d'exploiter les failles des réglementations (qu'elles soient décrétales ou professionnelles) pour transformer notre environnement bâti en une répétition à l'infini du plus petit commun dénominateur des desideratas des candidats-bâisseurs et des autorités. Ce phénomène va dans la direction opposée de l'esprit de la directive européenne en réponse à laquelle la réglementation PEB a été créée.

Dans ce contexte, la mission de l'architecte évolue de plus en plus vers celle d'un vérificateur-certificateur-inspecteur se devant d'appliquer et de faire appliquer les règlements. En nous cantonnant dans ces rôles, nos autorités gâchent de nombreuses opportunités de trouver des solutions créatives ou innovantes. Obnubilées par une vision marchande de notre profession, elles négligent (et le mot est faible) la richesse des relations candidat-bâisseur / architecte qui sont déterminantes pour la réussite d'un projet de qualité. Qu'importe, nos autorités préfèrent désormais la "performance" à la Qualité.

628 Il faut une éducation et un soutien à la population sur ces enjeux plus important que ce qu'il est actuellement.

Les mentalités doivent changer. Faire du passif pour une maison 4



- façades dont le propriétaire fait 200 km en voiture chaque jour n'a pas de sens (question de pertinence)
le logement coûte cher, le parc est vieux, les priorités ne sont pas les même pour tout le monde (question de cible)
- 629 L'architecture et la conception de bâtiments est un artisanat surtout en milieu urbain ou l'environnement bâti est très contraignant. Alors imposer un standard aussi ferme d'un coup!
- 630 Les reponsabilités restent sur notre tête !!!!! A bon entendeur....
- 640 il est plus raisonnable de tendre vers le basse énergie
- 643 la "sur-isolation" entraine des obligations de ventilation qui sont mal ou peu maîtrisées par les utilisateurs, ce qui peut provoquer beaucoup d'inconvénients ...
- 644 Il est irréaliste de croire que les maîtres d'ouvrage sont sensibles à l'impact énergétique au point d'investir plusieurs dizaines de milliers d'euros pour y parvenir. Imposer la passif paraît clairement une mesure "stalinienne"
- 645 Mal informé sur les nouvelles données techniques d'isolation. Quel sera le comportement des bâtiments,avons-nous des réponses et des expériences. Le M.O.est-il formé pour l'entretien et les dispositions à prendre,
- 647 Construire au standard passif ne doit pas contraindre les gens à vivre dans un bocal.
Les économies d'énergie et la limitation des émissions de CO2 sont inscrites dans la survie de notre futur.
Les objectifs actuellement poursuivis vont classer l'essentiel du parc immobilier belge énergivore et obsolète.
Somme nous à la veille d'une déconstruction-reconstruction massive?
- 650 Il y a une énorme faille entre la capacité des entrepreneurs à réaliser correctement un chantier basse energie ou passif et la volonté ou l'obligation de faire du passif. Il existe encore autant de problèmes quant à la formation des architectes aux matières relatives au passif tant sur l'emploi des matériaux , que le controle de leur mise enoeuvre. Enfin, Le vide normatif et le vide juridique et le manque de recul sur les problématiques passives sont autant de points qui m'entraîne vers le pessimisme du caractère obligatoire du passif. Fianlement les discordance entre parc immobilier non rénové et le neuf passif s'agrandit.
- 653 Je suis pour des maison basse énergie, contre les maison passif, surtout en bois ossature, c'est ridicule. Même l'obligation des double flux est aussi pas raissonable, ça marche en theorie mais plus part des habitents ne savent pas l'entretenir, nous voyons les problemes dans quelque années. Et quel hazard que sur le moment Renson entre un nouveau produit tout de suit on peut avoir les points plus important dans le programme PEB. Ceci devient trop compliqué. Et comme architecte on peut pas proposer les ventilation naturel parce que ce n'est pas programmé dans le PEB.
- 656 maison passive = habitant passif : sur-technologie + peu d'emprise sur le fonctionnement de l'habitation + pas de prise en compte de l'énergie grise des matériaux ni du vieillissement de l'habitation + surcoûts pour entrer dans les normes. Pas suffisamment de retour sur le long terme pour pouvoir considérer cette solution comme étant la meilleure à tous points de vue. Cette solution rend encore plus inaccessible la construction aux gens modestes. Je trouve cela liberticide comme beaucoup de choses imposées actuellement par les normes. cela convient sans doute à l'industrie qui milite pour imposer ses produits.
- 663
1. Il faut absolument fusionner PEB et PHPP
 2. Ni la PEB, ni la PHPP ne prennent en compte les considérations urbanistiques ou encore la taille des logements.
 3. Un petit bâtiment est mathématiquement pénalisé alors qu'il consomme moins d'énergie.
 4. Par le jeu des primes/amendes, les PEB/PHPP est génératrice d'injustices sociales
 5. Idem pour une architecture de qualité : p. ex. une mezzanine est pénalisée.



- 665 À chaque époque sa révolution
- 680 L'évolution de la réglementation est très rapide mais il est normal que le secteur de la construction se modernise et se tourne vers l'avenir. Il est cependant indispensable que la formation des architectes soit prévue avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation
- 681 N'était-il pas plus raisonnable et efficace de tendre vers la construction basse énergie
- 682 Le standard passif doit être l'objectif général, mais pour rester raisonnable, il ne peut pas être toujours atteint sans dériver au point de vue économique (rénovation, extrémités de bâtiments, situations mal ensoleillées...) Il faudra prévoir des assouplissements réalistes...
- La PEB et le PHPP sont un terrible double emploi qui impose des doubles encodages. Il faudrait fusionner rapidement les deux législations.
- Je pense que le PEB englobe nettement plus de cibles que le phpp
- 683 Les bâtiments passifs devraient rester le choix du Maître de l'Ouvrage dans l'idée d'une démocratie.
- Les contraintes techniques (ventilation,..., mode d'utilisation et le prix (bâtiment passifs +30%) doivent être autant d'éléments à prendre en compte dans les décisions des dirigeants. Les bâtiments passifs existants doivent faire l'objet d'expertises approfondies sur leurs utilisations, vieillissements et le ressenti de ses occupants (surchauffes, froid, humidité, odeur de pourriture,...). Peut-on faire fonctionner une ventilation toute la journée sans penser à l'énergie que celle-ci dépense par rapport à un bâtiment qui se ventile naturellement?
- 693 Je suis convaincu qu'il faut rendre le passif obligatoire. Cela n'est finalement pas très compliqué à réaliser. En effet, la planète est en danger et une politique ferme est INDISPENSABLE. Je trouve impensable de construire à l'heure actuelle des bâtiments neufs qui se trouveront désuets d'ici très peu d'années. Cela n'a aucun sens.
- 703 Le passif, la PEB, etc sont trop théoriques et non basés sur des réalités.
- Calculer des noeuds constructifs est inutile si l'isolant est mal placé sur chantier.
- Il faut donner la priorité au regroupement des logements, revoir les lotissements, plutôt que de créer des maisons isolées passives, mais où la ou les voitures sont indispensables.